60¢ plus TPS

La Liberté

12 Saint-Boniface, du 19 au 25 juin 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998



photo: Laurent Gimenez

Le mécanicien malgré lui

Henri Brodeur raconte tous les détours qu'il a faits dans sa carrière avant de fonder avec son frère Edmond l'entreprise Brodeur frères à Saint-Adolphe au milieu des années 30. Page 17.

Citation de la semaine

«Même après avoir été condamné et emprisonné, le prêtre peut continuer à nier.»

L'abbé Claude Blanchette, au sujet des étapes dans la réhabilitation des prêtres, à la suite de la publication du rapport final des évêques catholiques sur le phénomène de l'agression sexuelle. **Page 7.**

Chevalier des Palmes académiques

Le sous-ministre adjoint de l'Éducation, Guy Roy, a reçu une décoration du gouvernement français pour sa contribution à l'éducation francophone au Manitoba et ailleurs. **Page 3.**

La ligne d'arrivée

Michel Pattyn et Jean-Paul Lemoine de Sainte-Anne-des-Chênes seront parmi les quelque 6 000 Manitobains à prendre le départ au Marathon du Manitoba le 21 juin. **Page 15.**

La Saint-Jean a 100 ans!

Les résidants de La Broquerie célèbrent cette année le centenaire de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. **Notre spécial en pages 20 et 21.**

Maurice Therrien quitte les caisses

Après 15 ans à la direction générale de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, le natif de Lorette a accepté un poste à Ottawa. **Page 3.**

Les camps d'été

La Liberté fait le point sur les camps d'été destinés à la jeunesse francophone et offerts par le Conseil jeunesse, le Collège universitaire et le CCFM. **Page 25.**



photo: Sylviane Lanthier

L'improvisation du piano

Claude de Moissac est dans une ligue à part: d'abord accompagnateur pour toutes sortes d'occasions, l'auteur-compositeur fait de l'improvisation sur claviers. Page 11.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Jean-Paul Lemoine. Page 15.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Henri Brodeur. Page 17.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

La FFC n'est plus, vive la FFCB!

Vancouver - La Fédération des Franco-Colombiens s'appelle maintenant la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. La nouvelle dénomination permettra d'englober tous les francophones de la province. Le terme Canadien français puis celui de Franco-Colombien a servi les besoins de l'époque, selon la présidente Marie Bourgeois, en développant un certain sentiment de rejet pour ceux qui n'étaient pas Canadiens de souche. Le nouveau nom a également été l'occasion d'exhumer de l'oubli le drapeau de la francophonie créé il y a une dizaine d'années. (APF)

Feu vert aux deux collèges

Ottawa - Le gouvernement de Bob Rae accordera l'argent nécessaire pour la mise sur pied des deux collèges communautaires francophones du centre-sud et du nord de l'Ontario. Après plusieurs mois d'attente, les ministres Gilles Pouliot et Richard Allen ont fait cette annonce lors de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario le 13 juin. Si l'Ontario est prête à passer à l'action, la décision verra le jour seulement si le fédéral partage les coûts. L'Ontario attend maintenant la réponse du secrétaire d'État Robert de Cotret. (APF)

L'édifice G. Campbell MacLean

Saint-Boniface - Le Centre de recherche de l'Hôpital général portera dorénavant le nom d'édifice G. Campbell MacLean, dont le rêve était de construire un centre mondial d'excellence en recherche médicale. Depuis 1962, Cam MacLean a été tour à tour membre et président des conseils consultatif et d'administration de l'Hôpital, ainsi que de la Fondation de recherche. Il prend sa retraite ce mois-ci.

La priorité des finances

Ottawa - L'autonomie financière des femmes et des groupes de femmes sera la grande priorité de la Fédération des femmes canadiennes-françaises au cours des trois prochaines années, affirme la nouvelle présidente Ghislaine Foulem, originaire du Nouveau-Brunswick. Elle connaît des femmes qui n'ont pas le droit de signer un chèque, qui doivent remettre leur paye à leur mari ou demander la permission à leur mari pour obtenir de l'argent de poche. Et elle connaît des professionnels qui, par fierté, refusent que leur femme se trouve un emploi. Pour celles déjà sur le marché du travail, le libre-échange menace des emplois comme ceux du textile. En outre, les femmes sont souvent confinées dans des emplois à temps partiel, donc précaires. (APF)

Guy Roy reçu chevalier des Palmes académiques du gouvernement français

Moi, mes comités ont beaucoup voyagé

Il y a des bonnes raisons pourquoi Guy Roy a été remarqué du gouvernement français: il est allé souvent en réunion à Paris, comme délégué du Manitoba à la CONFEMEN (1) depuis 1983, mais surtout à titre de chef de la délégation canadienne à l'OCDE de 1988 à 1990. C'est ainsi qu'il a participé à des conférences un peu partout: Moscou, Abidjan, Bujumbura et encore Paris. Mais il est, en plus, presque prophète dans son pays.

Presque. Car après dix ans comme sous-ministre adjoint d'Éducation Manitoba, responsable du Bureau de l'éducation française (BEF), Guy Roy ne cache pas que les dossiers qu'il a portés au cours des années ne se sont pas tous réglés dans l'harmonie, tant au gouvernement que dans la communauté.

«J'aurais aimé pouvoir vous dire que ce fut toujours facile et réjouissant, que le progrès a été miraculeux, et qu'il ne s'agissait en tout temps et pour toute question que de quelques petites réconciliations de points de vue légèrement différents pour en arriver à des éléments de solution qui sautaient aux yeux et qui pouvaient transporter tous les intervenants d'un bonheur délirant!»

C'est sur ce ton parfois humoristique que Guy Roy a rendu un hommage à son entourage familial et professionnel, le 11 juin au Palais législatif, après avoir reçu les Palmes académiques du Consul général de France à Edmonton, Claude Berlioz.


Photo: Jean-Pierre Dubé

Le sous-ministre adjoint de l'Éducation, Guy Roy.

Ce dernier a rappelé que «les Palmes académiques sont une distinction prestigieuse, créée en 1808 et destinée à récompenser les services rendus dans l'enseignement et l'éducation. Les récipiendaires de cette décoration constituent depuis 1945 un Ordre officiellement surnommé la Légion violette. En effet, le ruban est violet tandis que l'insigne est constitué de deux branches de palmiers d'émail en forme de couronne.»

Pour sa part, la ministre de l'Éducation, Rosemary Vodrey, a souligné que Guy Roy est particulièrement digne de la décoration, rarement attribuée à des personnes autres que des Français, «en récompense des services exceptionnels qu'il a rendus à l'enseignement de la langue française au Manitoba».

Né à Saint-Boniface en 1940, Guy Roy détient une maîtrise en éducation de l'Université du Manitoba. Il a enseigné à La Broquerie et à Saint-Boniface avant de devenir directeur d'école à Saint-Norbert et à Lacerte. Il a fait son entrée au BEF en 1976 à titre de conseiller pédagogique.

Les circonstances - Guy Roy est le premier à le reconnaître - l'ont amené à participer à des réunions nationales. «On n'a pas de ministre de l'Éducation francophone au Manitoba. Ça fait dix ans que je vais aux réunions de la CONFEMEN comme un des membres de la délégation canadienne.

«Il y a des réunions préparatoires qui réunissent des experts, et il y a d'autres réunions pour les ministres. Les circonstances m'ont placé dans une situation charnière où j'ai pu influencer l'élaboration et le cheminement de tel dossier, de tel projet ou de telle politique.

«Les nominations à l'OCDE sont faites conjointement par les Affaires extérieures et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Il y a des comités de tout ordre. Comme chef de la délégation canadienne, j'étais le porte-parole principal quand il s'agissait de l'éducation au Canada.

«Les enjeux étaient très diversifiés. Les deux rencontres annuelles étaient axées sur des préoccupations principalement européennes. On a examiné les systèmes d'éduation en Irlande, dans les Pays-Bas, qui sont très centralisés. C'est une excellente opportunité pour faire de l'éducation comparée.»

Guy Roy demeure convaincu que les Manitobains sont en mesure de contribuer. «Le BEF du Manitoba fait l'envie des communautés francophones et francophiles partout au Canada et même à l'étranger.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) La Conférence des ministres d'éducation des pays ayant en commun l'usage du français.

(2) L'Organisation de coopération et de développement économique regroupe 24 pays développés.

Maurice Therrien quitte la Fédération des caisses

Après 15 ans à la direction générale de la Fédération des caisses populaires du Manitoba et plus de 30 ans dans le mouvement des caisses, Maurice Therrien va quitter l'organisme et la province au cours de l'été.

C'est ce qu'a confirmé le directeur du marketing de la Fédération, François Tessier, en publiant une annonce pour remplir les fontions de directeur(trice) général(e).

Né à Lorette en 1940, Maurice Therrien deviendra fonctionnaire au gouvernement fédéral à Ottawa, poste qu'il assumera dès la fin août.

Maurice Therrien est depuis 1990 le président du Conseil de la coopération du Canada, un organisme qui inclut le mouvement Desjardins du Québec. Il a fait ses débuts dans le mouvement à 14 ans, lorsqu'il est devenu gérant de la caisse scolaire de Lorette.

À 18 ans, il a été embauché par la Banque canadienne nationale à Saint-Boniface avant de devenir, à 19 ans, le gérant de la Caisse pop de Lorette, et à 23 ans, le directeur général de la Caisse pop de Saint-Boniface.


Archives La Liberté

Le directeur général Maurice Therrien.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Des accusations à venir

Des accusations seront vraisemblablement portées sous peu dans l'affaire du vol interne de 63 452 $ à la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes, perpétré durant le mandat de presque deux ans de Louise Patterson, une résidante du village, à la direction par intérim de 1988 à 1990.

L'employée a été congédiée de la Caisse en janvier dernier, a précisé le directeur général François Tétrault, en poste depuis plus d'un an.

«Ça fait longtemps que l'enquête est en cours, ça fait plus de quatre mois. La GRC a parlé à tous les gens qui ont eu des pertes. On a une assurance qui couvre les dépôts. Les pertes des membres seront toutes remboursées.

«La compagnie d'assurance va rembourser les membres dès que des accusations formelles seront portées. Après, a précisé François Tétrault, elle va faire le nécessaire pour récupérer les fonds (volés).»

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Le tétage d'oreilles

L'état des négociations actuelles sur la constitution fait invariablement penser aux beaux jours du lac Meech, quand les premiers ministres faisaient de la thérapie de groupe toute la nuit et ne trouvaient que des belles choses à se dire dans l'épuisement du lendemain.

Cette semaine, j'ai même rêvé que je me trouvais à Ottawa dans une conférence constitutionnelle en présence du grand Brian lui-même. Il n'y avait pas de trace de Joe Clark, sans doute parti tendre une perche à Terre-Neuve ou prendre un taureau par les cornes en Alberta.

La rencontre de mon rêve se déroulait dans le faste typique des grands moments de l'histoire où les forgeurs de nation sont au-dessus des considérations financières devant l'Urgence et la Nécessité. Il y avait un banquet, des discours et, pourquoi pas, une partie de balle qui se déroulaient dans une espèce de palais.

Quelques fenêtres ont malheureusement été cassées durant la partie, même s'il y avait, un peu partout, des gens qui faisaient du bon sens et qui se réconciliaient. Les rêves font rarement du sens!

Dans les faits, la réconciliation semble presqu'impossible. Pendant que l'agenda officiel veut que le cas du Québec soit réglé, c'est-à- dire qu'on lui accorde enfin son droit de véto, les dernières semaines se sont déroulées dans l'oubli quasi-total des préoccupations de la Belle province.

Car l'Alberta met une détermination (et une face) de boeuf pour s'assurer d'un Sénat triple E. On en est même à examiner sérieusement la possibilité d'accorder trois ou quatre votes de plus aux sénateurs des grosses provinces, six pour l'Ontario, juste pour le plaisir d'en élire un nombre égal dans une nouvelle Chambre haute émasculée.

La bonne nouvelle de la semaine, c'est que ce Sénat parfaitement inutile coûterait au moins le double et peut-être le triple de ce qu'il coûte actuellement. La facture annuelle du Sénat s'élèvait déjà à 43 millions $ en 1991. Sans compter que des élections coûteraient environ 100 millions $ et les remerciements (avec compensation dodue) une autre 100 millions $ dans la poche de ces humbles bénéficiaires de patronage.

C'est une bonne nouvelle. Parce que ça pourrait refroidir l'ardeur du support pour cette idée saugrenue dans certaines provinces où l'on cultive encore l'illusion d'un Sénat efficace. Il se trouve encore des sénateurs assez effrontés pour passer leur temps à essayer de justifier leur utilité.

C'est le premier ministre de l'Ontario qui a eu la meilleure idée de la semaine dernière: l'abolition du Sénat est, d'après Bob Rae, la meilleure réforme que l'on puisse imaginer. Et Joe Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard de renchérir à peu près ceci: les Canadiens s'en sacrent bien de la composition du Sénat, ils s'en sacrent bien qu'il y ait un Sénat ou non.

La prochaine fois qu'un sénateur essaie de se justifier devant vous, essayez d'être gentil, dites-lui que ce n'est rien de personnel, et riez-lui en pleine face!

Plus on pourra mettre de côté rapidement le tétage d'oreilles sur le Sénat, plus on pourra faire face à l'incontournable défi que présentent les prochains mois.

Jean-Pierre DUBÉ



Pour contrer l'assimilation chez les jeunes (1er de 2)

Un nouveau Canada français à la sauce moderne

Grâce à la création d'institutions dans tous les domaines et dans toutes les sphères de la vie, les communautés francophones pourront maintenir la langue et la culture françaises.

Après plus de deux années de recherche et d'études, après avoir pris connaissance de 247 mémoires, après avoir sondé 4 000 jeunes, après avoir parcouru le pays et rencontré plus de 500 personnes, la Commission nationale d'étude sur l'assimilation en vient à la conclusion que la seule chance de contrer le phénomène de l'assimilation chez les jeunes est de créer des lieux où le français est la langue quotidienne au travail, dans les loisirs, dans les sports, dans les communications, dans les arts et, bien sûr, à l'école.

La Commission constate que pour certains jeunes, la langue française est vétuste, dépassée, et ne véhicule pas la modernité mais plutôt un univers vieillot. Pour les jeunes, l'anglais est habituellement associé à tout ce qui est prestigieux ou indicateur de succès. Le français, parce qu'il est moins visible et moins répandu, présente en revanche moins d'attraits.

Pour valoriser la langue auprès des jeunes, il faut, dit la Commission, que cette langue exprime le quotidien des jeunes. «Les jeunes veulent entendre parler d'autre chose que du français, de la qualité du français, de leur ignorance de leurs origines et de leur langue. Ils veulent être en vie et il faudrait sans doute les écouter davantage pour mieux comprendre où se situent leurs motivations», lit-on dans le rapport de la Fédération des jeunes Canadiens français intitulé: «L'avenir devant nous». Le rapport contient 17 recommandations, dont plusieurs s'adressent aux associations francophones.

Pour les membres de la Commission, la solution à l'assimilation n'est pas linguistique et juridique, mais communautaire. Et si on veut que la communauté soit en mesure de répondre à tous les besoins des jeunes, la Commission croit qu'il faut briser l'isolement dont ils souffrent en renforçant les liens entre les communautés françaises et en augmentant les possibilités d'échange, de l'Acadie à l'Ouest du pays. Car les jeunes, constate la Commission, ont besoin de sentir qu'ils appartiennent à une communauté nationale vivante et vibrante. À force de trop insister sur les identités provinciales, remarque la Commission, on a fini par isoler davantage les individus et les communautés.

Le retour du «Canada français»

On préconise donc un retour en force de l'identité «canadienne-française» et la promotion «d'un nouveau Canada français» à la sauce moderne, c'est-à-dire synonyme de dynamisme, de modernité et d'ouverture: «En d'autres mots, elle doit être attrayante».

La Commission pense en effet qu'il est «possible et même souhaitable» pour les francophones d'adopter un comportement communautaire, mais national. «Pour briser l'isolement et s'offrir une gamme complète de services, les communautés n'ont pas les moyens de se diviser».

L'assimilation fait des ravages dans les communautés francophones. Le taux va de 11,6 % au Nouveau-Brunswick à 77,4 en Colombie-Britannique, avec une moyenne de 36,7 % hors Québec. Pour ce qui est du pourcentage de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, il est passé de 7,3 % en 1951 à 5 % en 1986. Conclusion de la Commission: en se basant uniquement sur les nombres, les jeunes ressentent la pression de la majorité anglophone de façon plus aiguë que les générations précédentes.

Qui sont les responsables?

Les responsables de cette situation déplorable sont nombreux et le rapport n'hésite pas à les blâmer publiquement. Il y a les gouvernements, qui par manque de volonté politique condamnent les minorités à se battre indéfiniment pour chaque école ou chaque service, et qui ne respectent pas les droits des francophones reconnus dans la Charte. Il y a le Québec, qui ne se pose pas en défenseur du fait français au Canada mais plutôt en défenseur du fait français au Québec.

Il y a aussi les enseignants et les parents, qui font des pressions pour imposer l'usage du français, avec le résultat que le français devient une langue contraignante aux yeux des jeunes.

Il y a «les militants de la langue» qui, en dénonçant le manque de fierté de ceux qui ne font pas de la langue française le centre de leurs vie ou en entretenant un discours tourné vers le passé et débranché de la réalité, s'aliènent une partie de la population qu'ils veulent justement servir. «L'engagement des militants est en général très fort envers la «cause», mais faible envers les individus», estime la Commission, qui adresse ses reproches «particulièrement aux groupes nationaux et provinciaux». Perçu comme «des revendicateurs perpétuels» par les non militants, la Commission note que les militants de la langue dégagent une image négative «d'éternels insatisfaits».

Enfin, il y a les évêques, qui en prennent aussi pour leur rhume dans ce rapport. Le clergé est accusé d'avoir été parfois un promoteur de l'assimilation en utilisant des paroisses bilingues ou anglaises comme outils d'assimilation en souscrivant «avec enthousiasme» à l'idée de: «La langue anglaise, gardienne de la foi».

«Encore aujourd'hui dans plusieurs régions du Canada, écrivent les auteurs du rapport, les évêques restent insensibles aux besoins des minorités françaises et continuent leur oeuvre d'agents de l'assimilation des minorités françaises. Tout comme de nombreux gouvernements, ils abandonnent ce que l'on croit être leurs responsabilités envers les communautés».

Ce rapport final est en fait le dernier d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada. La Commission avait précédemment publié «Le déclin d'une culture», «Le choc des nombres», un dossier statistique sur la francophonie canadienne, et «Un avenir incertain» sur les comportements linguistiques des jeunes. (APF)

La petite histoire du Manitoba

par Reno Ammann

Juin

18 — 1871
À la pension Galarneau, les Métis et les Canadiens français de Saint-Boniface célèbrent la Saint-Jean. Une réunion patriotique est organisée au collège et on organise la Société Saint-Jean-Baptiste

19 — 1845
Une résolution du conseil d'Assiniboia est adoptée. Elle prévoyait la publication en anglais et en français des résolutions adoptées auparavant.

20 — 1771
Naissance de Thomas Douglas, futur Lord Selkirk. En 1803, il possède 80 000 acres sur l'Île-du-Prince-Édouard, connaîtra peu de succès.

21 — 1844
Arrivée des quatre premières Soeurs Grises à Saint-Boniface, après deux mois de voyage. Sur la route, les rameurs avaient entonné plusieurs hymnes religieux enseignés par soeur Lagrave.

22 — 1894
Décès de Mgr Taché. S'était installé à Saint-Boniface après s'être occupé des missions du Nord en raquettes ou en traineaux à chiens. Il aura soutenu les Métis dans leurs luttes et écrit plusieurs textes.

23 — 1810
Fondation par Jacob Astor de la Compagnie du Pacifique qui s'intéressera au commerce au nord-ouest des États-Unis. La compagnie vivra trois ans.

24 — 1632
Thomas James prend possession, au nom du roi de l'Angleterre, de l'Île Charlton dans la baie James. Navigateur doué et explorateur, il avait quitté Bristol en 1631 pour chercher le passage vers l'Ouest.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Le jumelage Winnipeg-Épinay



Une porte française sur l'Europe d'ici l'automne

D'ici l'automne, Winnipeg sera peut-être jumelée avec la ville française d'Épinay-sur-Seine. C'est en tout cas l'espoir du conseiller de Taché, Greg Selinger.

Épinay est une ville d'environ 50 000 habitants située à quelques dizaines de kilomètres au nord de Paris. Ses deux principaux titres de gloire sont les studios de cinéma Éclair (le Hollywood français) et le fait d'avoir accueilli en 1971 le congrès de fondation du Parti socialiste de François Mitterrand, aujourd'hui président de la république.

Le maire d'Épinay, Gilbert Bonnemaison, a effectué sa deuxième visite à Winnipeg il y a quelques semaines. Visite éclair de deux jours au cours de laquelle il a notamment pu parcourir la capitale manitobaine et s'entretenir avec Greg Selinger et le maire Bill Norrie.

«Les deux maires sont d'accord pour le jumelage, assure le conseiller de Taché. Monsieur Norrie pourrait prendre seul la décision, mais Monsieur Bonnemaison veut d'abord consulter son conseil municipal. Dans le meilleur des cas, le jumelage deviendra officiel à l'autommne.»

Épinay-sur-Seine sera la première ville française à se jumeler avec Winnipeg, qui compte déjà une dizaine de villes jumelles un peu partout dans le monde. Pour Greg Selinger, une telle association constituerait «une porte sur la France et sur la Communauté économique européenne. Cela créera un cadre qui rendra possibles toutes sortes d'échanges économiques et culturels pour les groupes et les individus.»

La communauté franco-manitobaine est évidemment intéressée au premier chef. Un seul exemple: les studios Éclair sont bourrés de vieux classiques du cinéma français qui, espère-t-on, franchiront bientôt l'Atlantique. Le Monsieur cinéma du Manitoba français, Léo Dufault, qui vit dans le sud de la France depuis quelques mois, a déjà pris les choses en main.

Laurent GIMENEZ

MONTCALM

Pas beaucoup de monde aux audiences

Les audiences sur la future usine de traitement des déchets dangereux de Montcalm, qui se tenaient à Letellier du 8 au 10 juin, n'ont pas attiré beaucoup de curieux.

«Il y a quand même eu une quinzaine de résidants de Saint-Jean-Baptiste à chaque jour, indique, Denis Foidart, qui milite pour le projet depuis le début. «Ça intéresse plusieurs personnes mais ils n'avaient peut-être pas le temps de venir.»

La Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux a présenté le projet à la Commission, qui relève du ministère de l'Environnement du Manitoba.

«Suite aux audiences, ils vont rédiger un rapport qui va être soumis au ministère dans 90 jours. «S'il est favorable et accepté, on va obtenir notre licence dans les 30 jours qui suivent, et les travaux devraient débuter au début du mois d'octobre.»

R.D.

LETTRES

C'est moi qui ai avancé cette idée géniale

Monsieur le rédacteur,

Les résultats fructueux reflètent du génie et de l'effort accompli.

Je remercie d'avance la Fédération provinciale des comités de parents qui, par l'entremise de son directeur général Gérard Lécuyer, m'a accordé une entrevue chaleureuse où je parlais d'une réunion générale où plus de 300 parents d'étudiants de l'école Louis-Riel le 3 avril 1974.

Devant les élus de la Commission scolaire de Saint-Boniface, je fis la motion suivante:

Que nous élisions un comité de parents de 16 membres pour former un exécutif qui étudiera pourquoi éliminer 15 cours et 10 professeurs à l'entrée des classes en septembre 1974; et ce comité, après avoir rencontré la Commission scolaire, fera son rapport à une réunion générale des parents.

Ma motion fut appuyée par George Bouchard, et adoptée: Jean Mahé au microphone m'a prié de venir expliquer ma proposition.

C'est alors que sous ma direction, 16 parents ayant un ou des étudiants à l'école Louis-Riel furent élus membres de l'exécutif du comité des parents.

Croyez-moi. J'ai l'audace d'exiger qu'il soit publiquement reconnu et documenté et publié dans les médias que c'est moi, Maurice R. Laberge, qui a avancé cette idée dite géniale qui incite et encourage les parents à faire valoir leurs responsabilités et leurs droits envers leurs enfants face aux autorités et la société en général, et ainsi pouvoir seconder en harmonie les travaux du corps professoral avec son expertise en théorie et en pratique.

À mon avis, la FPCP qui en découle a déjà fait ses preuves, et travaille efficacement vers l'avènement de notre commission scolaire homogène française au Manitoba.

On nous dit: venez offrir vos talents et les faire fructifier, oui, toutefois je suis simplement et humblement – Maurice –, pas très haut dans l'échelle dite sociale.

Néanmoins, c'est en espérant que d'autres aussi se feront valoir par leur audace et leur talent, même en risquant de se faire ranger à l'écart, mais aussi pour qu'on ne croit pas que ce sont toujours les mêmes qui doivent tout faire.

En toute sincérité,

Maurice R. Laberge
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 11 juin 1992

J'ai vu un crépuscule manitobain

Monsieur le rédacteur,

J'ai vu de bien belles choses dans ma vie, mais rien d'aussi beau qu'un coucher de soleil manitobain.

J'ai vu les blés onduler sous la brise, comme des têtes qui se courbent et se lèvent dans la prière. Mais rien de beau comme le soleil, dans la symphonie de ses couleurs.

J'ai vu la plaine immense, toujours recommencée. Mais rien de beau comme ce jeu de lumière dans le ciel, cette valse féérique à la grandeur de l'horizon.

J'ai vu le fermier dans son champ; il regardait le blé avec ses mains, et le mangeait avec ses yeux. Mais le soleil couchant... Qui joue dans les nuages et refuse de s'endormir!

J'ai vu ces longs rubans noirs se dérouler sur la plaine; ils semblaient vous appeler à leur poursuite, et vous conduire au pays des merveilles. Mais rien de beau comme le soleil couchant, jusqu'à l'heure où il ramène vers lui ses rayons et s'enveloppe dans ses rêves dorés.

Connaissez-vous rien de plus beau? Moi, je ne sais pas.

Benoit Paris
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 4 juin 1992

6 filles de Saint-Lazare inspirées par le chant

Chers M. Landry et M. Ferland,

Nous, les six filles de l'école Saint-Lazare, aimerions vous remercier pour avoir pensé à nous en préparant le concert de l'Alliance chorale.

Vous nous avez introduits au monde du chant et nous allons continuer dans ce domaine.

Les chansons que vous avez choisies nous ont inspirées à mieux apprécier notre pays.

On espère que vous reviendrez et qu'on pourra chanter dans le Festival de l'année prochaine.

Amitiés,

Cléo Chartier,
Carolyne Deschambault,
Stéphanie Simard, Mélanie DeCorby
Calinda Simard et Cindy Edmondson
École Saint-Lazare
Le 5 juin 1992

RECTIFICATION

Dans l'article sur Annette Saint-Pierre (La Liberté du 12 au 18 juin), la directrice des Éditions des Plaines nous a demandé d'apporter deux précisions:

1) Elle n'est pas la créatrice des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, mais du bulletin du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO). Le mérite du lancement des Cahiers revient à André Fauchon.

2) Annette Saint-Pierre ne lit pas plusieurs livres par semaine, mais s'efforce humblement d'en achever un chaque semaine.

Festival du Voyageur: un profit de 46 000 $ en 1991-92

Bientôt une louve chez les Vieux Loups!

Les Vieux Loups, le groupe formé des anciens présidents du Festival du Voyageur, va se retrouver avec un joyeux problème d'appellation sur les bras d'ici peu.

Une majorité des membres du Festival, qui ont assisté à l'assemblée annuelle le 15 juin au Rendez-Vous, ont en effet élu pour la première fois à la présidence une femme, Lucille Cenerini.

La diététicienne au Centre St-Amant a été préférée à son collègue du conseil d'administration, Noël Joyal (1).

La nouvelle présidente entre en fonction alors que les finances de l'organisme sont en bon état. Comme l'avait prévu le président sortant Marcel Lécuyer, le Festival, après avoir fait un déficit de 70 000 $ en 1991, a réalisé un profit de 46 000 $ cette année.

En même temps, ajoute le directeur général Louis Paquin, les obligations financières du Festival seront moindres car on a réussi à compléter le remboursement de la dette de 300 000 $ à la Ville de Winnipeg.



Lucille Cenerini, nouvelle présidente du Festival, et Marcel Lécuyer, nouveau membre des Vieux Loups.

En 1992, le Festival a connu une baisse de participation, avoue Louis Paquin, parce que beaucoup d'activités sont maintenant dans des endroits payants. En revanche, la vente des macarons a augmenté de 20 %.

Affecté par la récession, le Rendez-Vous a pour sa part encaissé une baisse de revenus d'environ 80 000 $ par rapport à l'an dernier. Heureusement, le montant des subventions au Festival atteint maintenant 976 731 $, soit une hausse de 325 000 $ comparativement à 1991.

C'est un niveau qui devrait assez bien se maintenir au cours des prochaines années, selon Louis Paquin, le Festival ayant des ententes à long terme avec la Fondation des loteries, l'Entente Canada/Manitoba, la Ville de Winnipeg et plusieurs autres. Le directeur général cherche aussi à obtenir plus d'argent de l'Ontario et du Québec afin de produire les spectacles des artistes de ces provinces.

À l'assemblée annuelle, on a parlé du 25e Festival en 1994. Un comité, qui comprendra Marcel Lécuyer, est en train d'être mis sur pied. Mais Louis Paquin «ne veut pas faire du 25e un gros splash pour que le 26e soit moins bon. La fête doit se maintenir.» Il trouve aussi prématuré de parler de ce que réserve la 24e édition en 1993.

(1) Noël Joyal, Pat Courcelles et Guy Bradet quittent après plusieurs années au conseil d'administration. Marcel Lécuyer remplacera évidemment Roland Boisvert à titre de président sortant. Kelley Fry et Gilbert Dupuis ont été réélus. Les nouveaux membres sont Roland Gagné, Carmen Hivon, Ian MacPherson, Joseph Riel et Micheline Sabourin. En plus de Lucille Cenerini, René Desaulniers, Rolande Kirouac-Kendall, Alfred Fortier, Yvette Thibert et René Paillé continueront de siéger.

Des retombées économiques de 5,3 millions $

Parmi les autres bonnes nouvelles, le Festival a appris des représentants de Tourisme Winnipeg, Eduard de Van der Schueren et Madeleine Arbez, que les 2,4 millions $ dépensés par les participant.e.s lors de la plus grande fête d'hiver de l'Ouest canadien en 1992 ont généré des retombées économiques de 4,6 millions $ dans la capitale manitobaine et de 5,3 millions $ dans la province.

Le Festival a ainsi servi de projet-pilote à Winnipeg pour un modèle d'équation statistique déjà utilisé dans cinq autres villes dont Vancouver, Calgary et Ottawa.

Un sondage rattaché à cette étude a également permis d'apprendre que:

- 16,7 % des personnes interrogées étaient des visiteurs en grande partie du Manitoba, mais aussi des États-Unis, de la Saskatchewan et de l'Ontario, soit le profil normal du tourisme à Winnipeg, selon Madeleine Arbez.

- Pour 70% des visiteurs, la raison principale de leur venue à Winnipeg était le Festival.

- 62,5 % ont passé une soirée, 37,5 % une journée.

- Le niveau de satisfaction des visiteurs se chiffrait à 89 %, dont 77 % étaient très satisfaits.

Yves CHARTRAND



Les Mini-franco-fun au Fort Gibraltar

Le Fort Gibraltar a vibré d'activités le 27 mai alors que plus de 300 personnes de plusieurs coins de la province ont participé, grâce à l'appui financier de Francofonds, au Rassemblement du 20e anniversaire des Mini-franco-fun. On y retrouvait des coins d'art, de science et de musique, des activités de parachute, un wigwam de légendes, un spectacle de marionnettes par Pat Hince, Michelle Lécuyer et Éveline Tessier du parc Windsor. Il y a eu aussi des cris, des comptines, des chansons, des t-shirts et des tabliers Mini-franco-fun, des bandeaux, des ballons, des pétales, des drapeaux et des bannières. Chaque groupe s'est fait connaître de façon originale. Un spectacle de Nicole Brémault et sa famille a clôturé la journée.

EASTMAN

Du golf pour le coeur

Le Comité des maladies du coeur de la région d'Eastman organise son deuxième tournoi de golf annuel le 26 juin, au Club de golf de la Rivière-aux-Rats, à Saint-Pierre-Jolys.

Les fonds amassés iront à la Fondation des maladies du coeur du Manitoba. «Nous visons au moins 100 golfeurs et on aimerait dépasser les 2 600 $ amassés l'an dernier», affirme la porte-parole Shelley Curé. L'inscription au coût de 40 $ par personne inclut une ronde de 18 trous et un repas. Renseignements: 433-7177.

R.D.

Le rapport final de la Conférence des évêques catholiques du Canada

La tolérance zéro face à la pédophilie chez les prêtres

Reconnaissant qu'il en va de la crédibilité même de l'Église, la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a publié son rapport final sur le phénomème de l'agression sexuelle chez les prêtres. «D'après ce que j'ai entendu, avance une des membres du comité d'aide aux victimes de la paroisse de Somerset, ils sont orientés dans la bonne direction.»

Anita Poiron ne cache pas son amertume face au traitement des victimes de violence sexuelle dans sa paroisse. «La tolérance zéro à l'avenir, j'espère qu'ils vont la mettre en pratique. Nous autres, on a formé un comité de notre propre chef, on fait le lien entre les victimes et le thérapeute. C'est le diocèse qui paie.»

Le rapport, sous le thème de la compassion et de la responsabilité, recommande entre autres – il y a 50 recommandations, dont 18 destinées aux évêques diocésains – que l'Église offre aux victimes le counselling et la thérapie nécessaires.


Photo: Jean-Pierre Dubé

Le rapport «De la souffrance à l'espérance» recommande la nomination au niveau diocésain d'un responsable des relations avec les médias. Claude Blanchette est le porte-parole du diocèse depuis 1990.

«Ils disent qu'ils vont s'occuper des victimes, signale Anita Poiron, c'est (un engagement) nouveau. Est-ce que ça va inclure les victimes des situations du passé? Si ça les inclut, ça me fait vraiment plaisir.»

Le rapport recommande la mise sur pied d'un comité de défense des victimes au niveau diocésain, une idée que soutient la paroissienne de Somerset, où ont oeuvré deux prêtres qui ont été relevés de leurs fonctions en 1990 mais qui n'ont jamais été accusés en cour.

«Les victimes sont souvent des personnes qui ont de la misère à se défendre, ajoute Mme Poiron, ce sont des personnes très vulnérables. Ils (les agresseurs) les reconnaissent tout de suite.»

Ce n'est pas un hasard que les évêques parlent de tolérance zéro, selon le porte-parole du diocèse de Saint-Boniface, Claude Blanchette. L'Église utilise à volonté le même langage que ceux et celles qui luttent pour la fin de la violence familiale. «L'Église veut être pro-active: rendre les communautés chrétiennes plus conscientes de l'ampleur du problème et de ce que chacun peut faire.

«Ce qu'on découvre en lisant le rapport, c'est que le diocèse a déjà en place plusieurs de ces recommandations-là. Il y a certaines recommandations qu'on va étudier davantage: comme celle que l'évêque nomme un mentor pour les jeunes prêtres. Aussi celle d'établir un protocole diocésain» pour faciliter la prise de décision dans le traitement de tout cas rapporté.

Le rapport recommande une plus grande ouverture aux médias, en précisant que «des réponses détournées et évasives détruisent la relation entre l'Église et les médias.»

La CECC a également prévu des directives précises pour la réintégration au ministère de prêtres reconnus coupables de violence sexuelle. «Dans les cas qui nous ont préoccupés, explique l'abbé Blanchette, les recommandations sont applicables s'il s'agit d'allégations qui, de l'avis de l'évêque et des spécialistes, sont vérifiées et trouvées fondées.

«Il peut se produire que les victimes ne se rendent pas en justice, pour quelque raison que ce soit, où que la justice trouve les allégations insuffisantes. Dans ce cas, personne d'autre ne peut dévoiler la nature des allégations.»

Les directives incluent: une évaluation complète de l'état de la personne, la reconnaissance de la part du prêtre du fait qu'il y a un probème, la mise en place d'un suivi formel ("monitoring"), d'un mécanisme continuel de soutien, et l'assurance de ne pas mettre le prêtre en contact avec des victimes potentielles.

«Les spécialistes aujourd'hui disent, avance Claude Blanchette, que la pédophilie est une maladie, elle se contrôle mais ne se guérit pas. C'est comme l'alcoolisme: il se fait tant de bien avec les groupes de soutien Alcooliques anonymes. Mais ce n'est pas en envoyant un alcoolique en prison qu'on va le guérir.

«Ce n'est pas avec des coups de pied et des coups de bâton qu'on va avancer. Il faut que la personne se prenne en charge elle-même. La reconnaissance de ses faiblesses, c'est une affaire de conversion intérieure. Sans cela, il n'y a rien à faire. Même après avoir été condamné et emprisonné, le prêtre peut continuer à nier. J'ai appris que ça s'est passé dans d'autres diocèses.»

Anita Poiron a évidemment beaucoup lu sur le sujet. Elle ajoute: «Au début, la personne va nier. (J'ai lu que) c'est un signe de guérison quand il (le prêtre) s'excuse auprès de la communauté.»

Pour le moment, le comité d'aide aux victimes de Somerset poursuit son travail. Entre autres, les membres du comité ont utilisé un guide d'animation de groupe sur les agressions sexuelles contre les enfants, intitulé «Comme une brisure...» publié par le CECC. «J'espère qu'on sorte du positif de cette grande expérience qu'on a eue. Ce qu'on fait au comité, ce n'est pas pour faire du mal à personne, mais pour aider les personnes qui ont besoin d'aide.»

«Comme une brisure...» et le rapport intitulé «De la souffrance à l'espérance» sont disponibles à Ottawa au (613) 236-9461.

Jean-Pierre DUBÉ

LORETTE

La paroisse refait les accès à l'église

La paroisse Notre-Dame-de-Lorette a entrepris des travaux de plus de 50 000 $ pour relever le terrain autour de l'église et bâtir un nouveau perron.

Les travaux seront complétés dans deux semaines, estime le curé Bernard Bélanger, sauf pour des nouveaux lampadaires, qui ont été commandés pour éclairer le devant et les côtés de l'église. «Ce sera la dernière chose à installer,» a précisé l'abbé Bélanger.

Le nouveau perron permettra de faciliter l'accès aux trois portes de l'église. «Le monde se servait surtout de la porte de l'ouest à cause du stationnement, explique le prêtre. Mais on pourra rentrer par les trois portes, et c'est pour ça qu'on a mis la rampe d'accès aux handicapés du côté est. Le tout sera plus heureux.»

Pour limiter la hauteur du perron à trois marches, on a remonté le terrain autour de l'église. Une nouvelle pelouse sera installée dans les prochains jours. Un nouveau trottoir sera également coulé devant le presbytère.

J.-P. D.



photo: Sylviane Lanthier

Une marche contre la porno

Environ 80 personnes ont manifesté le 12 juin contre la réouverture des boutiques de vidéos pornographiques For Adult Only. La manifestation organisée par Réseau avait lieu devant la boutique du boulevard Provencher. Les boutiques avaient été fermées à la suite de saisies de vidéos effectuées par la GRC. Mais la cour vient de statuer que certains vidéos n'étaient pas pornographiques, c'est-à-dire qu'ils ne contenaient pas de scènes jugées dégradantes ou violentes. Une opinion que ne partagent pas les manifestants.

LA BROQUERIE

La Municipalité rurale est officiellement bilingue

La Municipalité rurale de La Broquerie est la première à devenir officiellement bilingue. La décision a été prise le 10 juin à l'unanimité, a précisé le secrétaire-trésorier, mais pas avant d'avoir eu «beaucoup de discussion».

Les conseillers anglophones ont reconnu l'importance de la décision pour la Municipalité, a précisé Laurent Tétrault, et ils ont finalement réagi favorablement à l'invitation du proposeur, le conseiller Gilbert Tétrault, de poser un geste d'unanimité.

«46 % de la population est francophone, précise le secrétaire-trésorier, on a toujours donné des services en français, la correspondance, les factures de taxes. On a approuvé notre politique linguistique, c'est mettre sur papier ce qu'on faisait déjà.»

«La seule autre municipalité rurale à avoir adopté une politique linguistique est De Salaberry, mais elle ne se donne pas le titre d'officiellement bilingue», confirme le coordonnateur Maurice Gauthier de l'Association des municipalités bilingues.(1)



Archives La Liberté

Laurent Tétrault: pas de récession à La Broquerie!

Programme de recyclage

Par ailleurs, la Municipalité et le Village non constitué de La Broquerie pourraient se lancer dans un vaste programme de recyclage. On a mis à l'étude une proposition d'un nouveau groupe de Steinbach qui a développé des marchés pour le papier journal, les cannettes et les bouteilles de plastique.

«Ça nous coûterait 2 $ par maison au village pour ramasser les déchets recyclabes. Ça se discute entre la Municipalité et le Village, précise Laurent Tétrault, on pourrait payer chacun la moitié du service. Il va avoir moins de déchets pour le dépotoir, alors on va épargner aussi.»

Le service émanant de Steinbach prendrait également en main les déchets recyclables que recueillent déjà les écoles du village.

Enfin, la Municipalité rurale examine une demande de la Chambre de commerce local de participer à l'embauche d'un.e agent.e de développement économique pour une période de six mois. Le but de la démarche est de faire la promotion de La Broquerie comme lieu de résidance et de commerce. Rien n'a été décidé, mais les conseillers ne sont pas contre.

«On fait beaucoup de démarches pour attirer du monde, affirme Laurent Tétrault. De 1986 à 1991, on a eu une augmentation de 14,9 % de la population dans la Municipalité. Il y a seulement East St. Paul et St. Andrews qui ont eu une plus forte hausse que nous autres, et c'est parce qu'ils sont proches de la ville.

«La plus grosse augmentation, c'est dans la quartier 6. Il y avait 66 électeurs à Marchand en 1975. Ils sont plus de 300 maintenant. Il y a eu plusieurs subdivisions qui sont presque toutes vendues.

«D'après une étude de 1988, on a la population la plus jeune de toutes les municipalités rurales de la province. On a aussi la population de fermiers la plus jeune au Manitoba. C'est très positif. Il n'y a pas de récession à La Broquerie!»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il y a trois villages bilingues: Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude et Saint-Pierre-Jolys; et deux villages non constitués bilingues: Saint-Léon et La Broquerie.

La campagne de financement de Francofonds prend fin le 30 septembre

L'objectif de 40 000 $ sera bientôt atteint

La campagne de levée de fonds de Francofonds va bon train, a annoncé le président Jean-Marie Taillefer en conférence de presse le 11 juin dernier. «Nous avons atteint 81 % de notre objectif en dons globaux et 52 % en nouveaux autochèques», soit 32 000 $ et 37 autochèques.

Pour 1992, les organisateurs de la campagne comptent recueillir 40 000 $ en dons et 70 nouveaux autochèques. L'an dernier à la même date, Francofonds avait obtenu 25 000 $ et 34 200 $ pour l'année complète.

Cette année, fait remarquer la directrice générale Michelle Smith, il est plus difficile de récolter des autochèques, qui sont un engagement à plus long terme. Michelle Smith attribue cette hésitation des donateurs aux effets de le récession.

Avec les 37 nouveaux autochèques, totalisant 4 000 $ par an, Francofonds compte maintenant 384 autochèques pour un total de 46 000 $ par an.



Marcelle Forest et Jean-Marie Taillefer à la conférence de presse.

L'autochèque, explique la directrice Michelle Smith, est un système qui permet au donateur de répartir son don sur toute l'année, et à son institution financière de le verser automatiquement à Francofonds. En moyenne, les donateurs qui adoptent ce système donnent 10 $ par mois.

Cette année, le programme Autochèque Plus, qui permet aux détenteurs actuels d'autochèques d'augmenter graduellement leur contribution, a permis de d'aller chercher 1 152 $ supplémentaires.

Michelle Smith, qui a visité quelques 25 conseils d'administration et réunions annuelles d'organismes dans la communauté, constate que beaucoup de gens ne sont pas encore au courant du fonctionnement de Francofonds. «Il faut rappeler que les dons ne sont jamais dépensés. Ils sont versés dans un fonds de capital et ce sont les intérêts qu'ils génèrent qui sont versés en subventions et en bourses.»

Francofonds a versé l'an dernier 72 000 $ à 103 organismes et individus dans la communauté francophone. Depuis 1978, 900 000 $ ont été retournés dans la communauté.

Quant au 1,2 million $ du fonds de capital, il est en grande partie placé dans des dépôts à terme des caisses populaires. «Un portefeuille d'un million, ce n'est pas suffisant pour vraiment diversifier les placements, explique Michelle Smith. Les caisses nous offrent des taux très compétitifs.»

La campagne actuelle se termine le 30 septembre. C'est aussi l'échéance pour les demandes de subventions ou de bourses.

Sylviane LANTHIER

Refuge pour femmes victimes de violence

Filmon doit dire oui avant le 8 juillet

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), qui a accepté de faire exception à ses procédures habituelles pour permettre aux femmes francophones de mettre sur pied un refuge pour femmes victimes de violence sexuelle, a donné à Réseau jusqu'au 8 juillet pour obtenir du gouvernement provincial la promesse qu'il accordera un budget de fonctionnement.

«Nous avons demandé à rencontrer Gary Filmon et nous attendons sa réponse, fait savoir Lorraine Fredette, directrice de Réseau. Mais nous n'allons pas le voir avec beaucoup d'espoir. Si Filmon n'est pas prêt à nous appuyer, nous retournons à la case départ. Notre prochain recours serait alors de faire une demande de subvention auprès de Manitoba Housing, et dans ce cas la province paierait tout le projet.»

Si le gouvernement provincial accepte d'accorder une subvention de fonctionnement d'ici mars 1993, la SCHL subventionnera l'achat de la maison, une dépense qui n'incomberait pas au provincial. C'est là un des arguments qu'on fera valoir auprès du premier ministre, en rappelant que le gouvernement s'est engagé auprès de la communauté francophone en donnant l'assurance que le prochain refuge serait pour les francophones.

Réseau a mis sur pied un comité de trois personnes pour travailler sur ce dossier prioritaire. «Le comité est en train de monter un plan de revendications. Dans le moment, nous allons chercher des appuis», mentionne Lorraine Fredette. Réseau compte élargir ce comité plus tard cet automne.

S. L.

SAINT-LAURENT

Un déjeuner pour la paroisse

Même si la paroisse a dépensé près de 80 000 $ depuis deux ans pour la rénovation de son église, cela ne veut pas dire qu'elle est criblée de dettes. Il ne reste que 10 000 $ à rembourser et on va s'attaquer à cette somme dès le 5 juillet. Un déjeuner amical se tiendra après la messe dominicale de 10 h, au centre récréatif. Selon le père Aurèle Lemoine, le déjeuner coïncide avec un tournoi de balle qui regroupera 24 équipes en après-midi.

«On a fait les travaux de réparation en deux étapes. C'était une église de Californie: on a commencé par remplacer les six portes vitrées par deux portes en bois et quatre murs! «Et on refait le toit au complet, ce qui a coûté 55 000 $. On a aussi eu des dons de l'extérieur de la paroisse. La Catholic Church Extension of Canada nous a fait un don de 15 000 $ et un prêt de 10 000 $ à 3 % sur dix ans.»

Le père Lemoine a également fait savoir que Culture et Patrimoine Manitoba a récemment installé une plaque près de l'église commémorant la fondation de la paroisse, à partir des débuts de la mission auprès des Saulteux en 1826.

J.-P. D.

Expo-JEUNESSE

Félicitations et merci aux écoles participantes.



École Centrale: Les élèves de la 4e année de l'école Centrale ont présenté le circuit électrique à leurs camarades plus jeunes.



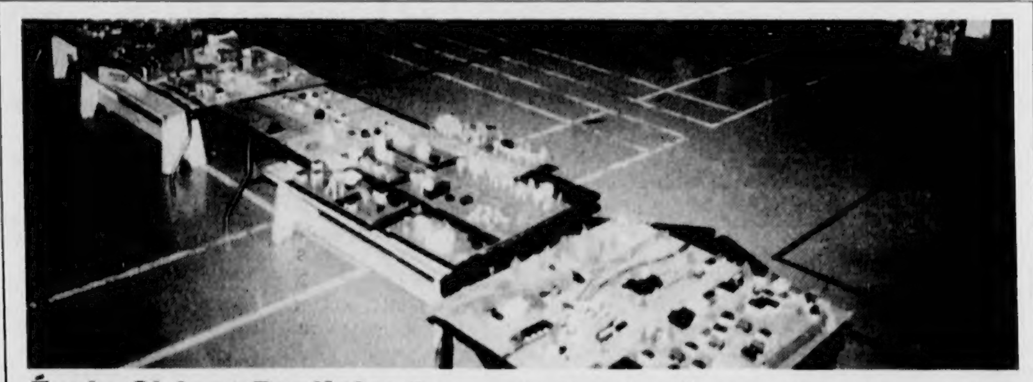
École Crane: Quelques élèves de maternelle démontrent leurs connaissances en mathématiques tout en s'amusant avec des blocs.



École Lavallée: Nicolas Coderre et Jean-Christophe Lemoine ont pris la peau de leurs personnages afin de raconter une histoire aux petits de la 1ère année.



École Lavallée: Christel Dorge pose fièrement devant son projet de philatélie.



École St-Jean-Baptiste: Des maquettes de villages, des collages, des montages, des dessins, et plusieurs autres choses ont fait partie d'une exposition riche en créations.

Le Comité provincial encourage chaque école qui organise une telle exposition pour valoriser le beau travail accompli par les jeunes durant l'année.

Bonnes vacances aux élèves ainsi qu'aux enseignantes et enseignants.

Un gros MERCI au:

Comité provincial de l'Expo-Jeunesse:

Bureau de l'éducation française (BEF)
Éducateurs et éducatrices francophones (EFM)
Centre culturel franco-manitobain (CCFM)

Coups de coeur



Nadine Chatel

Nadine Chatel, finissante du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) cette année, avoue que c'est un écrivain québécois qui l'a impressionnée de façon extraordinaire. Il s'agit de Yves Thériault, l'auteur d'une série de deux livres: ***Agaguk*** et ***Agoak***.

«Ce qui est le plus frappant de ses oeuvres est surtout le style dont l'auteur décrit l'histoire. Il est très très direct, même brutal parfois. L'auteur rend la vie primitive d'une famille inuite réelle.»



C'est dans ***Agaguk*** que Thériault présente un père qui élève sa famille selon les traditions et mode de vie inuit. «La scène qui m'a particulièrement frappé est lorsqu'un des personnages principaux, Tayaout rencontre un ours polaire lors d'une excursion de routine. On ne se souvient non seulement du fait qu'il a survécu à l'attaque mais plutôt de la façon dont Thériault l'a décrit. Encore une fois, le style raconteur détaillé a pu vraiment captiver mon attention!»

Agoak, la suite du premier roman, décrit l'his-toire du fils d'Agaguk quel-que 30 ans plus tard. «Agoak vit la vie d'un hom-me blanc, celle que son père n'a jamais comprise ou appréciée. Par conséquent, il perd son identité. Ironique-ment, il doit retourner au style de vie primitif de ses anciens après un accident sérieux et c'est à ce temps qu'il apprend les richesses offertes par son héritage.

Entre la lecture de ces romans, Nadine Chatel a pu mériter la médaille d'or de l'Université du Manitoba, destinée à la plus haute moyenne académique dans sa dernière année d'études au CUSB.

Elle prévoit étudier en médecine à l'Université du Manitoba l'automne prochain.

N.B.

Pour le pianiste Claude de Moissac

«La musique est une langue accessible à tous»

Claude de Moissac est facilement reconnaissable avec sa mince silhouette surmontée d'une tête aux cheveux frisés longs et ébouriffés. Cette tête, vous l'avez vue, penchée sur un piano ou un synthétiseur, lors de certains spectacles du Cercle Molière. Le pianiste de Noël, Noël, de Piaf, de Félix Leclerc, c'était lui. Et c'est aussi lui qui a composé la musique de la pièce La Petite Poule d'Eau.

«Faire de la musique, dit-il, c'est parler une langue accessible à tous sans utiliser de paroles.» Enfant, à Saint-Claude, il a étudié le piano. «J'arrêtais, je recommençais. La discipline, les pratiques, ça ne m'intéressait pas!» Plus vieux, il a fait quelques boîtes à chanson au CUSB. Puis il s'est arrêté complètement, le temps de compléter une maîtrise en histoire à l'Université du Manitoba. Sujet de son mémoire: le village de Saint-Claude, entre 1891 et 1914, «une époque où il y avait beaucoup de mouvement.»

Sa maîtrise terminée, il fait du travail à la pige et devient organiste à la cathédrale. Puis il apprend que l'école du Ballet royal de Winnipeg est à la recherche d'un pianiste accompagnateur. Il passe l'audition et décroche le poste. «Je me suis rendu compte que c'était quelque chose que j'aimais faire et que la musique m'avait manquée pendant mes études.»

À partir de là, les événements s'enchaînent tout naturellement, un contrat succédant à un autre: pianiste accompagnateur pour l'école des Contemporary Dancers depuis un an, il s'est aussi joint aux Danseurs de la Rivière-Rouge dont il est devenu le directeur musical, en plus d'être membre d'un groupe de musique folklorique, Bandaline, de collaborer à plusieurs productions du Cercle Molière, d'avoir accompagné les Intrépides en 1990-1991 et les Blés au vent depuis 1990.


photo: Sylviane Lanthier

Claude de Moissac trouve plus facile de travailler avec d'autres sur scène: «C'est moins gênant».

Bref, Claude de Moissac ne chôme pas! S'il doit accepter des contrats de traitement de texte et d'assistant de recherche au CUSB pour boucler les fins de mois, il peut quand même dire qu'il arrive à vivre de la musique.

À 30 ans, il a d'ailleurs le temps de voir venir les événements: «Je profite du parcours. J'adore jouer avec les musiciens de Bandaline, ou accompagner les acteurs et les danseurs. Je profite de ce que je fais!»

Si le rôle d'accompagnateur peut paraître ingrat, Claude de Moissac précise que «le piano est essentiellement un instrument qui accompagne. C'est discret, mais ça permet d'explorer différentes possibilités, et de créer différents sons sans piétiner sur le territoire des autres musiciens. Avec les danseurs comtemporains, j'arrive en classe et j'improvise... c'est très créatif!»

«Travailler avec la musique, ça permet de travailler avec d'autres disciplines: des danseurs, des comédiens, des artistes qui comprennent différemment les choses. Ça ouvre des portes, un peu comme être bilingue permet d'avoir une autre vision du français.»

«Je ferai toujours de la musique, dit-il, même si ce n'est pas pour gagner ma vie. Mais j'aimerais pouvoir vivre de la musique. J'aimerais pouvoir en faire à d'autres endroits que Winnipeg, continuer à écrire des chansons et que mes chansons soient chantées. Il faut être patient. C'est un domaine où ça prend du temps pour être remarqué... si jamais on l'est!»

Sylviane LANTHIER

«Pour une chanson écrite, dix ne le sont pas»

Claude de Moissac fait de la musique folklorique parce que «c'est léger, ça bouge et, quand je suis déprimé, ça me remonte le moral!»

«J'aime les gens avec qui je travaille aux Danseurs de la Rivière-Rouge. Et puis ça me permet de faire de la musique pour le public. C'est important d'en faire pour soi et pour les autres, d'avoir un équilibre.»

La musique qu'il fait pour lui d'abord, c'est celle qu'il compose. Et «si c'est assez bon, je vais la partager.» Il a une trentaine de chansons à son actif, «mais elles ne sont pas toutes bonnes!»

Deux de ses compositions, Le chant du poète et Le mariage de Joe Marchand, sont interprétées par le groupe Bandaline dont il fait partie. «Je trouve plus facile de travailler en équipe que seul sur scène. C'est moins gênant!»

Côté instruments, Claude de Moissac est bien muni. Il possède un piano et un synthétiseur, équipé d'un échantillonneur qui sert à enregistrer les sons digitalement. S'il préfère le son du piano acoustique, il reconnaît que le synthétiseur permet d'obtenir des orchestrations plus variées. «Pour La Petite Poule d'Eau, mentionne-t-il, les sons que j'ai choisis créaient une ambiance que je n'aurais pas pu obtenir avec la piano.»

Il a d'ailleurs beaucoup apprécié l'expérience: «C'était la première fois que je composais une musique comme ça, à part des petits bouts de musique de fond dans le spectacle sur Félix Leclerc. Le défi, c'est de découper la musique pour qu'elle s'agence avec l'action et les répliques sans pour autant perdre l'essentiel du feeling de la musique.»

Comme auteur-compositeur, il se dit assez exigeant. «Je sais quand je suis arrivé à la meilleure version que je peux obtenir. Je suis perfectionniste au sens où, pour chaque chanson écrite, il y en a dix qui ne le sont pas.»

S. L.

Parlons Franc de l'ONF

Un documentaire utile aux parents

Des membres de comités de parents ont assisté en majorité au visionnement du film Parlons Franc, le 4 juin, au cinéma de l'Office national du film à Winnipeg. Réalisé par Georges Payastre et produit par l'ONF, le documentaire traite de la survie de la langue française dans un contexte bilingue.

René Piché, agent de promotion du Programme français hors Québec, insiste qu'un tel film est important pour la communauté francophone au Manitoba. «Parlons Franc donne la possibilité d'informer les comités de parents qui en retour transmettent l'information aux parents de la communauté.»

Huguette Boisjoli, de Saint-Adolphe, ajoute:«Dans un temps où la gestion scolaire est discutée souvent, ce film devient encore plus intéressant.»

L'éducation est un thème que présente Parlons Franc en examinant le rôle de l'école d'immersion pour une vie étudiante francophone. Le film fait découvrir le bilinguisme soustractif, qui se produit lorsque rien ne vient renforcer et protéger l'héritage culturel d'une personne.

Pour la trentaine de personnes qui ont assisté au lancement manitobain de Parlons Franc, ce film semble un succès car il a entraîné une reflexion collective sur la position culturelle actuelle du Manitoba francophone et l'avenir de la gestion scolaire des écoles franco-manitobaines.

Le documentaire d'une durée d'une heure sera disponible en vidéocassette et ce, dès le mois de juillet, à l'ONF et dans certaines bibliothèques à travers le pays.

Nicole BELISLE



L'équipe de tournage de l'ONF à Plamondon.

Après Touche à tout, Mosaïque

Avez-vous regardé l'émission Touche à tout diffusée à Radio-Canada le 16 juin à 18 h 30? Si oui, n'oubliez pas de remplir le coupon inséré dans La Liberté de la semaine dernière. Pour ce qui est de l'émission Mosaïque présentée le 24 juin à 18 h 30, le coupon est inséré ci-dessous.

MOSAÏQUE

Un portrait de la communauté laotienne de Winnipeg à découvrir

à la télévision de Radio-Canada

Le mercredi 24 juin à 18 h 30

une émission manitobaine animée par Pierre Guérin

Faites-nous part de vos commentaires au moyen du questionnaire ci-dessous. Merci.

MOSAÏQUE
émission pilote du 24 juin

1. Cette émission vous a-t-elle parue intéressante?
❑ oui ❑ non
2. Cette émission a-t-elle contribué à élargir vos connaissances?
❑ oui ❑ non
3. Avez-vous aimé le choix des invités?
❑ oui ❑ non
4. Aimez-vous l'animation?
❑ oui ❑ non
5. Aimeriez-vous voir ce genre d'émission revenir à l'antenne?
❑ oui ❑ non
6. Commentaires: ____________________

À retourner à:
Mosaïque a/s de Richard Simoens
Radio-Canada
C.P. 160, Winnipeg, Manitoba, R3C 2H1
Télécopieur: 788-3052

LA LIBERTÉ



SRC TÉLÉVISION Manitoba

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Gilles Fournier*** au Mardi Jazz le 23 juin (3 $); ***Lynne Brémault-Parent***, les 18 et 19 juin (2 $).

EXPOSITIONS

✓ La Bibliothèque de Saint-Boniface présente jusqu'au 29 juin ***«Buissons ardents et autres»***, une exposition de photographies de Reed Oslund. Le photographe fait ressortir la beauté de la nature manitobaine. Renseignements: 986-4334.

✓ ***Paenum Quotidianum*** (le pain quotidien), de Pierre Ozorak, est présentée au CCFM jusqu'au 4 juillet. La série d'une trentaine de photographies documente la relation entre un père et son enfant, soit la perspective de l'artiste d'un homme au foyer. Renseignements: 233-8972.

✓ ***La Société d'orchidées du Manitoba*** organise une réunion le 21 juin à 14 h, au local 1147 du CUSB. Il y aura un encan et un exposé sur la croissance des orchidées. Renseignements: 888-4516.

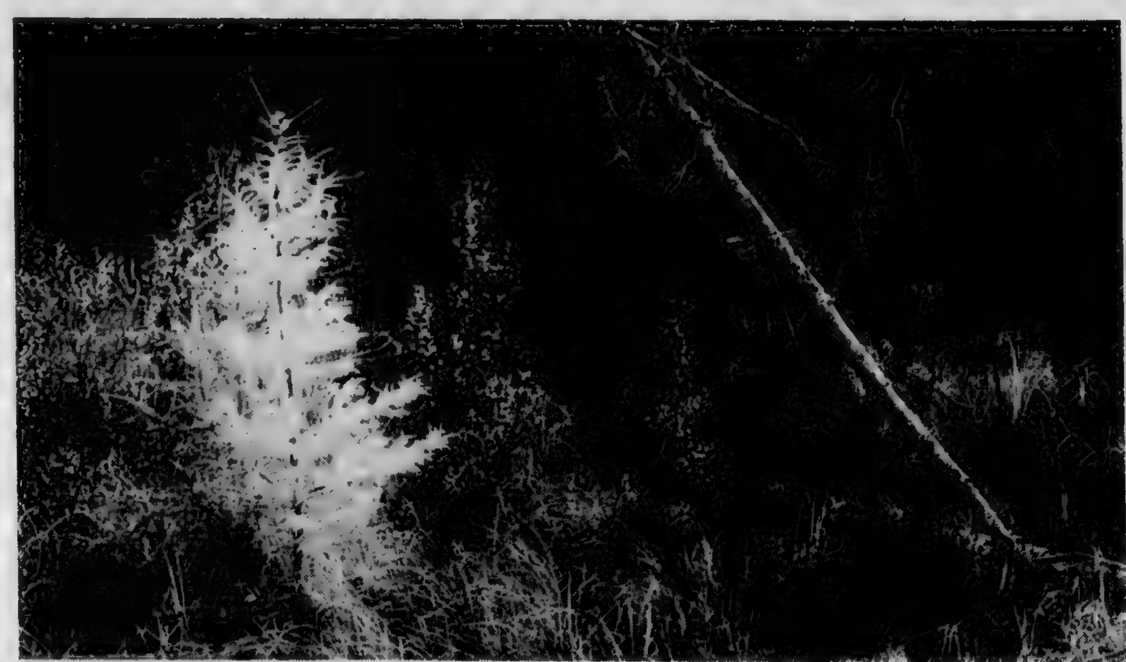
THÉÂTRE

✓ ***Les Misérables***, célèbre comédie musicale inspirée du roman de Victor Hugo, est à l'affiche à la salle du Centenaire jusqu'au 4 juillet. Renseignements: 780-3333.

ENFANTS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba invite les jeunes à ***construire un ballon flottant***, avec lequel ils pourront jouer devant un grand écran coloré, les 20 et 21 juin; également le 20 juin, l'artiste visuel Roland Bouchard aidera les petits à ***construire un environnement extraordinaire***, en donnant quatre ateliers entre 13 h et 16 h; l'environnement sonore, une sculpture son et musique en plein air composée de plusieurs instruments non traditionnels, est en exposition à La Fourche en juin, juillet et août. Entrée: membres du Musée gratuit, non-membre 1,00 $. Renseignements: 949-0109.

Sélection recueillie par Robert DUSSAULT



Une photographie de «Buissons ardents et autres» à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Offre d'emploi



L'Association coopérative du préscolaire fransaskois

est à la recherche

d'un Coordonnateur ou d'une Coordonnatrice

pour le Centre de ressources préscolaires

Le candidat ou la candidate sera responsable de:

- planifier le Centre de ressources (vision)
- gérer le centre
- engager, encadrer, évaluer le personnel
- budgétiser les opérations financières
- sélectionner et acheter les ressources
- promouvoir les services du Centre

Exigences:

Le candidat ou la candidate devra posséder:

- une forte aptitude pour l'organisation et la communication
- une capacité de gestion et de leadership du personnel
- une capacité de travailler en équipe et avec le public
- une imagination créative et une bonne autonomie
- une bonne connaissance de l'informatique est souhaitée
- une formation en bibliothéconomie (documentation) est un atout
- une connaissance du milieu fransaskois est souhaitable

Lieu de travail: Prince Albert

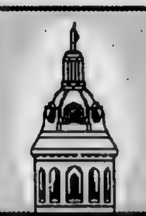
Durée du projet: 18 mois (possibilité de renouvellement)

Rémunération: à négocier

Entrée en fonction: début septembre

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre demande d'emploi **avant le 1er août 1992** à:

L'Association coopérative du préscolaire fransaskois
Cécile Leblanc-Turner
201-101, 15e Rue est
Prince Albert, Saskatchewan
S6V 1G1
Tél.: (306) 953-6451



FACULTÉ D'ÉDUCATION

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Horaire des cours du deuxième cycle en éducation 1992-1993

Le premier semestre
(de septembre à décembre 1992)

	Nom du cours	Nº du cours	Heure
***	La politique en éducation (3)	116.702	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	Les théories du counselling (6)	43.701	lundi 16 h 40 à 19 h 30
	Méthodes de recherche en éducation (3)	43.709	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	Le counselling (3)	43.509	mardi 16 h 40 à 19 h 30
**	Programmes de lecture (3)	63.567	mardi 19 h à 22 h
** ***	Théories de construction de tests (3)	43.504	mercredi 19 h à 22 h
**	Administration pédagogique des troubles du comportement (3)	43.542	mercredi 19 h à 20 h
***	L'administration de l'école d'immersion (3)	116.508	mercredi 16 h 40 à 19 h 30
	Programmes d'éducation préscolaire (3)	43.720	jeudi 16 h 40 à 19 h 30
	Développements récents en curriculum: Humanités et sciences humaines La gestion de la bibliothèque scolaire (3)	63.538	jeudi 19 h à 22 h

Horaire des cours du deuxième cycle en éducation 1992-1993

Le deuxième semestre
(de janvier à avril 1993)

	Nom du cours	Nº du cours	Heure
***	Le financement scolaire (3)	116.703	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	Les théories du counselling (6) (la continuation)	43.701	lundi 16 h 40 à 19 h 30
*	L'éducation bilingue, l'immersion et l'acquisition précoce d'une langue seconde (3)	120.501	lundi 16 h 40 à 19 h 30
****	L'éducation familiale (3)	43.517	mardi 16 h 40 à 19 h 30
**	Enseignement intégré aux élèves en difficultés (3)	43.537	mercredi 19 h à 22 h
*** *	Principes d'élaboration de curriculum (3)	116.502	mercredi 16 h 40 à 19 h 30
** ****	Techniques d'entrevue (3)	43.717	jeudi 16 h 40 à 19 h 30
** ****	L'éducation et le processus du développement (3)	43.507	jeudi 19 h à 22 h
**	Développements récents en psychologie de l'éducation (3) (À confirmer)	43.527	le vendredi soir et le samedi (dates à préciser)

Les cours du niveau **700** sont réservés aux étudiants de la maîtrise.

* Cours obligatoire pour le programme de prémaîtrise générale au Collège.
** Ce cours peut compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale.
*** Ce cours compte pour l'obtention d'un brevet de directrice/directeur.
**** Ce cours compte pour le counselling.

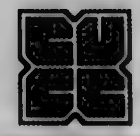
• Afin de suivre des cours au niveau du deuxième cycle, il faut être **admis au programme**. Pour l'automne 1992, il est nécessaire de faire cette **demande d'admission avant le 30 juillet 1992**.

• Afin de suivre des cours au niveau du certificat postbaccalauréat, il faut être **admis au programme**. Pour l'hiver 1993, la **demande d'admission doit être faite avant le 1er novembre 1992**.

• Afin de suivre des cours au niveau de la maîtrise en éducation, il faut être **admis au programme**. Pour l'hiver 1993, la **demande d'admission doit être faite avant le 30 novembre 1992**.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau du deuxième cycle de la Faculté d'Éducation.

Le Collège se réserve le droit d'annuler l'un ou l'autre de ces cours si le nombre d'inscriptions est insuffisant.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

Un été du bon pied avec CKXL et La Liberté!



La Liberté et CKXL veulent grossir leurs effectifs au Manitoba.

Pour 25 $, vous pouvez:

- *être abonné(e) à La Liberté jusqu'en décembre 1992.*

ET

- *devenir membre de CKXL, la Radio communautaire du Manitoba, pour un an.*

Si vous êtes déjà abonné(e), faites-en profiter un(e) ami(e)!

Coupon d'abonnement

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Ville: ____________ **Province:** ________

Code postal: ____________________

Téléphone: ____________________

De la part de ____________________
(si nécessaire)

Écrivez votre chèque ou mandat-poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: ***La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4***

Faites vite! L'offre se termine le 26 juin 1992!

SPORT

Michel Pattyn refait le Marathon du Manitoba neuf ans après

«Je veux franchir la ligne d'arrivée pour mon petit garçon»

Après une absence de neuf ans, Michel Pattyn, de Sainte-Anne-des Chênes, a décidé de relever de nouveau le défi du Marathon du Manitoba, qui aura lieu le 21 juin.

Lors de sa dernière participation, en 1983, il a réussi à parcourir le trajet de 26 milles (42 km) en trois heures et vingt minutes, soit environ une heure derrière le gagnant, et ce même s'il n'avait jamais couru plus de 10 milles dans toute sa vie.

«J'avais 18 ans et j'étais en très grande forme, en tout cas plus qu'aujourd'hui. Ça va être plus difficile parce que ça fait longtemps que je n'ai pas couru, même si je fais pas mal de sports, mais je serai beaucoup mieux préparé et plus sûr de mes moyens.

«Je m'entraîne très sérieusement depuis trois mois. J'ai commencé tranquillement et je cours maintenant une dizaine de milles quasiment à chaque soir.

«Et ce qui va sûrement m'aider, c'est que je cours toujours seul à Sainte-Anne dans les champs et les bois. Je vais peut-être encore mieux performer avec des gens autour de moi, ça va me pousser encore plus.»

Lorsqu'il a décidé de retourner au Marathon, c'était pour se prouver qu'il était encore capable. «Ça faisait longtemps que ça me tentait, surtout l'an passé, mais je n'étais pas entraîné, je ne me sentais pas assez en bonne forme physique. Cette année, j'ai décidé de foncer et de relever le défi.»

Même s'il le fait pour lui-même et non pas pour compétitionner avec les autres coureurs, Michel Pattyn sait parfaitement bien qu'une fois sur place, il voudra en devancer le plus possible. «J'ai le sens de la compétition en moi, le goût de gagner. On va être environ 6 000 participants, c'est certain que j'aimerais arriver avant plusieurs autres. Si je termine en moins de trois heures, je serai satisfait, surtout après une si longue absence.»

Mais avant le départ, qui aura lieu à l'Université du Manitoba, il n'aura qu'une seule idée en tête, terminer le parcours, peut importe le temps qu'il faudra.

«C'est ce que je voudrais avant tout parce que mon garçon de 16 mois, Stéphane, va m'attendre avec ma femme Denise à la ligne d'arrivée. Ce sera ma raison principale et ma plus grosse source de motivation durant tout le Marathon.»

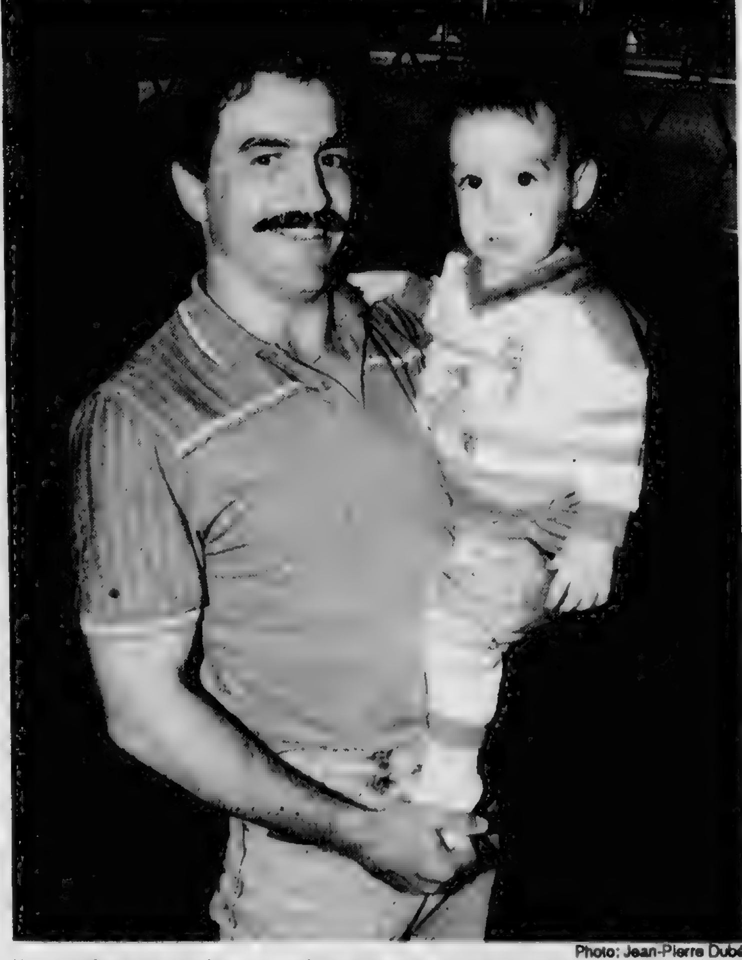


Photo: Jean-Pierre Dubé

Pour mieux se préparer, Michel Pattyn a lu un livre sur le jogging. «Je veux mettre toutes les chances de mon côté.»

Il a hâte de revivre les mêmes sensations qu'il y a neuf ans. «C'était fantastique, j'en avais des frissons partout et les cheveux me dressaient sur la tête. Il faut vivre un événement du genre au moins une fois dans sa vie pour savoir ce qu'on ressent.

«Ce que j'avais surtout aimé, ce sont les personnes sur le bord des rues qui t'encouragent et te donnent de l'eau. Tu ne vois ça dans aucune autre occasion.»

Pour lui, c'était une question de fierté, «d'être avec ces milliers de personnes qui voulaient se surpasser mais aussi fier de ma performance. C'est de loin le plus grand accomplissement sportif que j'ai réalisé dans ma vie.

«Mes jambes me demandaient d'arrêter mais je ne voulais pas! Je me disais il faut que je le finisse et j'étais certain de le faire, parce qu'il y a toujours quelque chose qui te pousse et t'aide à avancer.»

Selon lui, un marathonien doit posséder une bonne force de concentration.

«Il en faut beaucoup, pour pouvoir épargner tes forces et aussi conserver ton énergie. C'est difficile de courir de longue distance mais quand tu réussis, c'est très satisfaisant.

«Plusieurs experts sportifs affirment qu'une personne qui réussi à courir un marathon peut faire n'importe quoi.»

Robert DUSSAULT

Pour Jean-Paul Lemoine

«Une belle façon de célébrer la fête des Pères»

Pour le professeur d'éducation physique de l'école Saint-Joachim de La Broquerie, Jean-Paul Lemoine, participer au Marathon du Manitoba est une excellente façon de célébrer la fête des pères.

«Je cours le Marathon depuis ses débuts en 1979 et je m'amuse autant à chaque année. C'est une de mes journées préférées parce que tu rencontres plein de gens avec qui tu parles pour la première fois. Et en plus c'est la fête des Pères, il n'y a pas de meilleure façon de la célébrer.»

À ses deux premières participations, le résidant de Sainte-Anne-des-Chênes a couru les 26 milles. Il se contente maintenant de la moitié.

«Le 26, c'était de l'abus pour moi, il fallait trop de préparation, surtout que je fais ça seulement pour le plaisir. J'ai 45 ans et je suis réaliste, je laisse la grosse ouvrage aux plus jeunes!»



Photo: Jean-Pierre Dubé

Jean-Paul Lemoine: «Durant le Marathon, quand des plus vieux me dépassent, ça me frustre, mais ça me motive en même temps!»

Pour lui, le moment le plus excitant est de se retrouver à la ligne de départ. «C'est une sensation incroyable d'être parmi ces milliers de personnes qui attendent pour partir, l'ambiance est vraiment spéciale. Et quand le coup de départ se fait entendre et que la musique commence, tu ne peux pas faire autrement que de vouloir te mettre à courir.»

Au Marathon du 21 juin, Jean-Paul Lemoine ne se fixe pas d'objectif. «Ce n'est pas important la compétition. Tout ce que je veux, c'est de franchir la ligne d'arrivée en moins de deux heures et quart, pour voir le vainqueur du marathon arrivé. C'est fantastique de voir un gars terminer une course après un trajet aussi long et exténuant. C'est un bel exemple de courage.»

Robert DUSSAULT



CO-OPERATIVE - ST. LEON

AVIS DE LA RÉUNION ANNUELLE



À tous les membres,
Co-opérative St-Léon Ltée
St-Léon et région

Nous vous faisons part par la présente que la réunion annuelle de notre société aura lieu comme suit:

le 25 juin 1992
Salle communautaire St-Léon
20 h 00

À l'ordre du jour
(1) Rapport financier
(2) Divers rapports
(3) Élection de trois directeurs
(1-Manitou, 1-Souris, 1-St-Léon)

Prix de présence:
(1) 2 télévisions portatives en couleur 14 po.
(2) 50 paniers d'épicerie d'une valeur de 15 $ chacun

Un goûter sera servi.

Vous êtes priés d'assister en grand nombre.

1992 - notre 50e anniversaire

PROFIT PRODUCTS LTD.

Distributeur de pièces d'automobile est à la recherche d'un vendeur d'expérience bilingue (français/anglais) pour son bureau de commande. Doit être prêt à se relocaliser dans l'ouest canadien après une période de formation. Excellent salaire et commission pour la personne choisie.

Envoyez votre curriculum vitae à:

1-1666, avenue Dublin
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0H1

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARCELLE COUTURE de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201 – 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **28e jour de juillet 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour du mois de juin 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession

DIRECTEUR/DIRECTRICE
WHITEHORSE

Le Ministère de l'Éducation du Yukon invite toute personne intéressée à poser sa candidature pour le poste suivant:

DIRECTEUR/DIRECTRICE, ÉCOLE ÉMILIE-TREMBLAY

L'École Émilie-Tremblay a besoin d'un administrateur/une administratrice d'expérience. Cette école française, la seule au Yukon, dessert la population francophone de Whitehorse. Environ 100 élèves de la maternelle à la neuvième année y sont inscrits, et 8, 5 enseignants y travaillent.

Les candidats et les candidates doivent:

- posséder une formation universitaire et une qualité personnelle appropriée à un poste d'administration scolaire et une certaine expérience administrative;
- maîtriser le français et l'anglais parlés et écrits;
- avoir au moins cinq ans d'expérience de travail dans une école publique;
- posséder une expérience de travail dans un milieu minoritaire francophone;
- bien connaître la nouvelle pédagogie (approche communicative, globale et coopérative) et l'avoir déjà appliquée dans le cadre de son travail;
- avoir l'esprit d'innovation et le sens de la motivation;
- bien connaître les approches courantes en matière d'intervention auprès des élèves ayant des problèmes d'apprentissage;
- pouvoir travailler avec la collectivité, le ministère, le personnel et le conseil scolaire dans une optique de partenariat afin d'arriver à une orientation commune et d'élaborer un plan scolaire;
- avoir l'expérience du leadership dans le domaine de l'élaboration et de la mise en oeuvre de nouveaux programmes;
- détenir un certificat d'enseignant/enseignante reconnu par les institutions canadiennes.

Les demandes, accompagnées d'un *curriculum vitae* doivent parvenir avant le 29 juin au:

Conseiller principal
Ministère de l'Éducation
Gouvernement du Yukon
C.P. 2703
Whitehorse, Yukon Y1A 2C6
Téléphone 403-667-5604
Télécopieur 403-667-6339



Education



Ensemble, on peut rivaliser avec les meilleurs et conquérir le monde.

Pour réussir aujourd'hui, les Canadiens doivent rivaliser avec les meilleurs : c'est une question de sécurité pour nos emplois et de prospérité pour nous et nos enfants. Lorsqu'on parle de prospérité on ne parle pas seulement d'augmentation de la productivité. On parle aussi, entre autres choses, de meilleurs emplois, d'un plus bel avenir pour les jeunes et d'un plus grand soutien aux programmes de santé, aux programmes sociaux et aux personnes âgées.

C'est en misant sur nos capacités que nous démontrerons cette volonté que nous avons de réussir ... absolument !

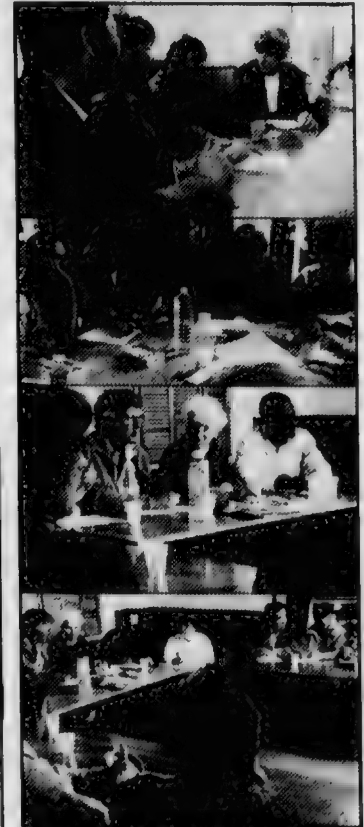


Qui pourrait s'imaginer qu'une petite entreprise de Regina puisse être concurrentielle sur les marchés internationaux ? Personne. Sauf Les Hulicsko, président de Sweep Rite Manufacturing Inc. Aujourd'hui, ses balayeuses, des modèles de technologie et d'innovation, nettoient des rues dans le monde entier. Ses exportations totalisent 75 % de son chiffre d'affaires.

Les compétences pour réussir ... absolument !

Il suffit de se pencher sur quelques-unes de nos belles réussites pour réaliser que nous avons les compétences pour réussir, au profit des individus, de leurs communautés et de toute l'industrie canadienne.

Des centaines d'entreprises canadiennes connaissent un grand succès sur la scène internationale. Elles contribuent ainsi à créer des emplois, à développer de nouvelles compétences, à ouvrir de nouvelles avenues pour des milliers de Canadiens et à exploiter de nouveaux marchés, à travers le monde, pour les produits canadiens.



Le Groupe directeur de la prospérité travaille présentement à l'élaboration d'un plan d'action, issu d'un consensus, qui sera présenté aux Canadiens en septembre. Les Canadiens avaient démontré leur volonté de participer à l'élaboration de ce plan. C'est ce que nous avons fait...

Dans le cadre de 186 "Discussions populaires" tenues à travers le pays, des milliers de personnes nous ont fait part de leurs idées. Ils ont proposé des moyens de relever les défis et de profiter des possibilités qui s'offrent à nous en ce qui a trait à la compétitivité et à la formation. Ils ont discuté des moyens à prendre pour maintenir notre niveau de vie et assurer notre avenir économique. Ils en sont arrivés à la conclusion que nous avons tous un rôle à jouer. Le gouvernement a bien reçu le message.

Les initiatives pour réussir ... absolument !

Depuis longtemps, le Canada coopère, avec d'autres pays, à des projets mondiaux tels que le maintien de la paix dans le monde, la recherche médicale et l'exploration spatiale. Et maintenant que nos entreprises, nos travailleurs, nos gouvernements, nos groupes d'action sociale et notre communauté universitaire travaillent de concert, la compétitivité internationale permettra au Canada de devenir plus prospère. La pleine réussite du Canada dépend du plein engagement de chaque Canadien.



"Je suis arrivée au Québec avec mon certifical d'enseignement de l'Ontario en main. Pendant plusieurs années, je n'ai pu trouver que du travail de remplaçante. Je savais que j'aurais beaucoup de difficulté à me trouver un emploi permanent sans cours d'appoint. J'ai finalement réussi à obtenir mon certifical d'enseignement du Québec ! J'enseigne maintenant à temps plein et je gagne un meilleur salaire. Je me rends compte qu'aujourd'hui, il faut se recycler pour s'assurer un meilleur avenir. Dans mon cas, le jeu en valait la chandelle !"

L'esprit pour réussir ... absolument !

Plus que jamais, nous devons faire équipe pour relever notre plus grand défi jusqu'ici et préparer un avenir plus prospère.

Ensemble... on peut réussir !



CRTC Avis public

Canada

CRTC — Avis public 1992-41. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 12. WINNIPEG (Man.). Demande (912719200) présentée par la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA en vue de modifier la licence de CBW Winnipeg en changeant l'emplacement de l'émetteur, de son site actuel à Carman (Man.) à un endroit situé à 48 kilomètres au nord-est, près de Starbuck et en diminuant la puissance nocturne de 50 000 à 46 000 watts. La requérante affirme que le changement du site de l'émetteur permettra de mieux desservir la ville de Winnipeg, tout en maintenant le niveau actuel de service aux régions rurales avoisinantes du Manitoba. Examen de la demande: Réception, Édifice Radio-Canada, 491, avenue Portage, Winnipeg (Man.), R3C 2H1. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 13 juillet 1992. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997–1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997–0313, Fax (819) 994–0218, ou le bureau régional de Winnipeg (204) 983–6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Société du crédit agricole Canada — **Farm Credit Corporation Canada**

FERMES À VENDRE OU À LOUER

Nº d'offre	Description légale	Endroit	Superficie totale approx.	Superficie cultivée approx.	Autres
3520534	NE 11-14-10 O1 moins D.P. et chemin	Woodside	144,9	110	Prairies/Pâturages
	SE 21-14-10 O1		160	0	

CONDITIONS:

1. Dès que la Société aura accepté l'offre, l'acheteur devra faire un dépôt, par chèque visé, équivalant à 10 % du prix d'achat.
2. L'offre la plus haute, ni aucune des offres ne sera nécessairement acceptée
3. Sauf erreurs et omissions.
4. La date limite de réception des offres est **le 24 juin 1992**.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le financement et la ferme ainsi que les formules d'offre d'achat à votre bureau local de la Société du crédit agricole.

Veuillez faire parvenir vos offres à:

Société du crédit agricole
À l'attention de Gisela Runge
400 - 5, rue Donald
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4

Téléphone: 983-4040

Canada

Investir dans une bonne affaire... l'agriculture canadienne

Feu vert

Les flâneurs de macadam



Chaque année, les véhicules tuent des milliers d'animaux sur les autoroutes de la province. Les animaux sont inconscients du danger quand ils s'aventurent sur les routes en quête de nourriture et de chaleur. Comment les éviter?

D'abord, il faut ralentir quand on traverse des zones marquées par des signaux indiquant la présence d'animaux. Ne jamais jeter le long de la route de la nourriture ou des déchets dont l'odeur pourrait attirer les bêtes.

Si vous avez l'intention de voyager beaucoup, il est important d'équiper votre véhicule d'un nouveau produit employé sur les semi-remorques pour effrayer les animaux. Il s'agit d'un sifflet de haute fréquence, "Deer Alert", disponible à Canadian Tire pour la modique somme de 10 $.

Gens d'ici

Nouvelle directrice adjointe

Monique Fisette sera la nouvelle directrice adjointe du Collège Louis-Riel en septembre. Elle succède à Léo Robert, qui a accédé au poste de directeur à la place de Jean-Yves-Rochon, le futur adjoint au directeur général de la Division scolaire de Saint-Boniface.



Monique Fisette.

À la Division scolaire de Saint-Vital depuis 1981, cette mère de quatre enfants a notamment détenu le poste de conseillère pédagogique en immersion française depuis quatre ans. Monique Fisette apporte non seulement son expérience et son amour pour l'enseignement à Louis-Riel mais des objectifs précis. «J'ai toujours voulu libérer le trésor chez le jeune. Je veux une situation d'apprentissage riche et stimulante.» Déjà diplômée du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), elle y est retournée afin de compléter sa maîtrise en éducation cette année.

Nicole BELISLE

SOCIÉTÉ

À 90 ans, Henri Brodeur met encore la main au moteur

Le mécanicien malgré lui

N'espérez pas impressionner Henri Brodeur avec votre nouvelle voiture flambant neuve à la fine pointe de la technologie et du design. Pour lui, «un moteur, c'est toujours un moteur», et la carrosserie n'est que du «camouflage».

Il sait de quoi il parle. Cofondateur du garage Brodeur Frères de Saint-Adolphe avec son frère Edmond il y a presque 60 ans, il en partage encore la propriété avec son neveu Hubert (Edmond est décédé en 1988).

À 90 ans, bon pied bon oeil, Henri traverse chaque après-midi la chaussée qui sépare sa maison du garage pour aller travailler quelques heures. Sa tâche: répertorier les pièces détachées non utilisées et les renvoyer aux fabricants.

«Que voulez-vous, je suis né avec des roues dans la tête», confesse presque en s'excusant le nonagénaire, qui n'a pas plus perdu le sens de la formule et de l'humour que celui de la mécanique.

En réalité, le natif de Saint-Hyacinthe a tâté à bien d'autres choses avant les automobiles. En 1907, alors qu'il est âgé de cinq ans, sa famille quitte le Québec pour Union Point, Manitoba (entre Sainte-Agathe et Saint-Adolphe).

Dix-sept ans plus tard, le jeune Henri décide d'aller chercher fortune à Détroit, dans le Michigan. «Tu ne trouvais plus d'emploi au Canada, même si tu voulais en acheter un», explique-t-il. Là, il prend contact avec un cousin qui gagne sa vie en installant des orgues Casavant fabriqués justement à Saint-Hyacinthe.

«Mon cousin était venu à la demande d'un certain Monsieur Murphy, un vieux millionnaire qui adorait la musique d'orgue mais qui, malheureusement, était sourd comme un pot! Pour entendre le son, il plaçait son chapeau sur l'orgue qui lui transmettait les vibrations.»

Peu à peu, les «p'tits gars de Saint-Hyacinthe» établissent leur réputation d'installateurs d'orgues dans toute la région de Détroit. Même l'Orchestre symphonique de la ville fait appel à eux le jour où il décide de se payer un Casavant.

«À chaque fois qu'ils s'en servaient, il fallait que l'un de nous soit présent pour réaccorder l'instrument. C'était souvent moi. Je m'asseyais et je croisais les bras en attendant le moment d'intervenir.»

Henri Brodeur précise que l'installation d'un orgue Casavant nécessitait le travail de six ou sept hommes pendant environ un mois. «Les Casavant avaient un son que les autres orgues n'avaient pas. C'était dû à la richesse du matériel utilisé pour fabriquer les tuyaux: un mélange de plomb et de zinc.»

En 1933, lassé du mode de vie américain («les gens ne pensaient qu'à faire de l'argent»), le jeune père de famille (il aura en tout six enfants) retourne au Canada et décide de se lancer dans l'élevage des abeilles. L'expérience sera de courte durée.

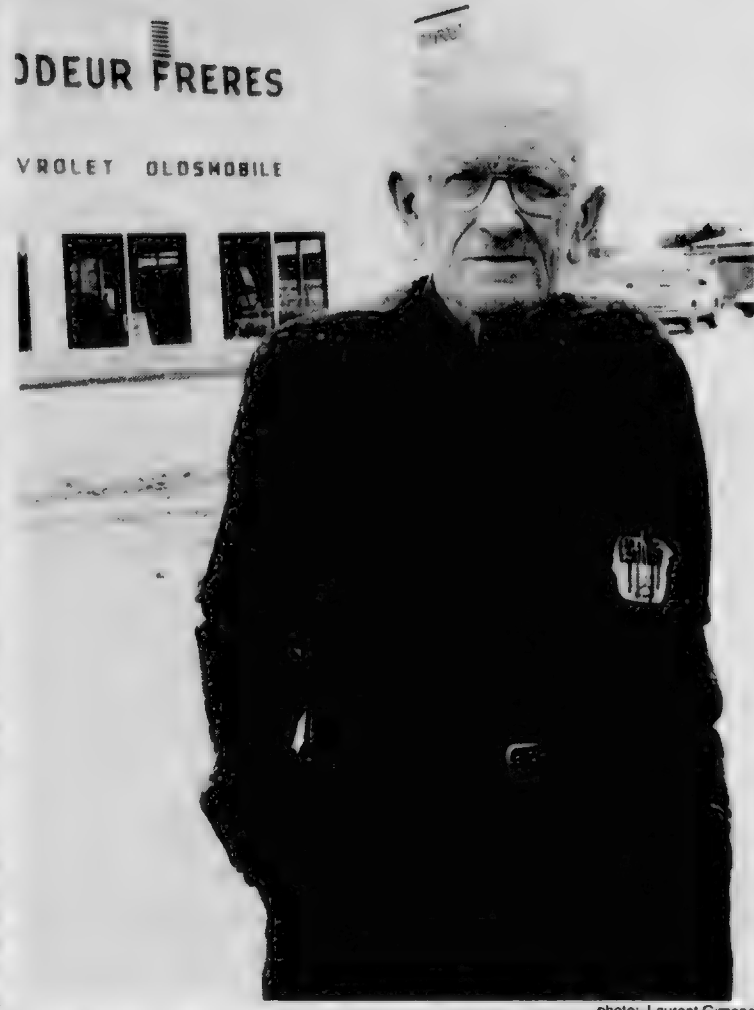


photo: Laurent Gimenez

«Il reste très peu de mes anciens clients, regrette Henri Brodeur. C'est vrai que je ne suis plus un poulet!»

«On était censé faire une fortune avec ça. J'avais acheté quelques acres de terrain et installé des ruches. Dans un premier temps, ça allait bien parce que les fermiers laissaient pousser le trèfle dont se nourrissaient les abeilles. Mais après, le ministère de l'Agriculture leur a demandé de couper le trèfle plus tôt parce que c'était meilleur pour le fourrage. En tout cas, c'était pas une bonne affaire pour les abeilles.»

L'apiculteur frustré achète alors la vieille forge de Saint-Adolphe désertée par le forgeron qui, faute de chevaux, est retourné dans son Sainte-Anne natal. L'aventure automobile pouvait commencer.

«Chaque semaine, les pensionnaires du couvent des Filles de la Croix recevaient de la visite. Il y avait toujours un p'tit bobo: une vis perdue, un pneu crevé... Le père Landry, qui tenait le magasin général, me les envoyait. Les premiers temps, je ne voulais pas les charger. C'était pas dans mon dessein de devenir garagiste. Mais le père Landry me disait toujours: charge-les donc, charge-les donc!»

Bon an mal an, le mécanicien malgré lui voit sa clientèle augmenter. «En hiver, il n'y avait plus d'autos. Les habitants sortaient leur sleighs et leur chevaux. On fermait les portes à l'automne et on les rouvrait au printemps.»

Curieusement, la guerre a des conséquences plutôt favorables pour la petite entreprise. «Les gens ne pouvaient pas acheter du neuf, alors ils sortaient leurs vieux chars qu'il fallait réparer et qui tombaient souvent en panne!»

En 1946, les deux premiers modèles de voitures neuves sont offerts au public. Il n'en faut pas plus pour encombrer l'ancienne boutique de forge. «Tu rentrais un char et c'était plein!» Henri et Edmond rachètent alors le terrain du père Landry, décédé, et agrandissent les locaux. Le garage Brodeur Frères n'a pas cessé de progresser depuis.

«Le garage a grossi en même temps que le village. Quand je suis arrivé à Saint-Adolphe, il y avait dix ou douze maisons et une centaine de personnes. Aujourd'hui, ça dépasse les 1 400. Et Brodeur Frères est le plus gros employeur dans le village.»

S'il ne s'inquiète pas pour l'avenir de l'entreprise, Henri Brodeur doute en revanche qu'elle demeure propriété de la famille. Son jeune neveu Paul, héritier présomptif, ne semble pas pour l'instant vouloir suivre les traces de ses aînés.

Mais il en faut plus pour perturber l'inébranlable Henri qui, au passage, livre la formule de son eau de jouvence. «Non, ça ne me dérangerait pas si le garage n'appartenait plus à la famille. Vous savez, je suis un caractère qui s'adapte pas mal à toutes les situations, et je ne suis pas du tout chamailleur.»

Laurent GIMENEZ

L'ABC du mécanicien

Dimanches - «Je barrais la porte, mais les habitants venaient me voir chez moi, en face du garage. Une fois c'était de l'huile, l'autre fois c'était du gaz. À la fin, je me disais: c'est aussi bien que tu restes de l'autre bord!»

Japonaises - «C'est une badrerie. À Saint-Adolphe, je pense bien que personne n'a de char japonais. En tout cas, il en rentre pas souvent dans le garage!»

Marques - «Au début, il y avait 44 marques indépendantes de chars manufacturés au Michigan: Overland, Hudson, Packard, Nash, etc. Aujourd'hui, il n'en reste plus que trois. L'atout de Ford et de GM, c'est qu'ils avaient beaucoup de distributeurs.»

Moteur - «Les chars ont changé, bien sûr. Maintenant, il y a l'électronique. Mais le principe reste le même: un moteur, c'est toujours un moteur, même si on accroche les morceaux différemment.»

Première voiture - «Une Essex de la marque Hudson, modèle 1927. Elle atteignait 57-58 milles à l'heure pédale au plancher.»

Santé - «L'hiver, on était obligé de travailler avec la porte fermée. C'était pas bon pour les poumons, bien sûr. Après le travail, même l'haleine sentait l'essence.»

Traction avant - «La principale différence que je vois, c'est que c'est plus difficile pour un mécanicien de travailler dessus.»

Travail - «L'été était la période la plus occupée, quand les agriculteurs étaient aux champs avec leurs machines. On commençait à 8 h et on ne se couchait pas avant trois ou quatre heures du matin.»

Vocabulaire - «Ça m'a toujours intéressé de connaître les mots techniques en français, comme bielles et gicleur. Évidemment, y a pas beaucoup de monde par ici qui demande qu'on lui répare son gicleur!»

TECHNICIEN EN AUDIOVISUEL BRANDON

Sous la direction du bibliothécaire régional, le titulaire prête son appui aux bibliothèques publiques des régions rurales en répondant aux demandes de films de 16 mm, de vidéocassettes et de livres sur bande magnétique. Il procède à l'examen des ressources et voit à l'acquisition du nouveau matériel, exécute les tâches inhérentes au catalogage et participe à l'élaboration du budget.

Les candidats doivent avoir suivi un cours reconnu de technicien en audiovisuel ou posséder une formation et une expérience équivalentes, s'être chargés de l'évaluation et du maintien d'une collection de matériel audiovisuel ou posséder une combinaison acceptable de formation et d'expérience. Ils doivent avoir d'excellentes facilités de communication et de l'entregent. La connaissance du traitement de texte est requise. La maîtrise des deux langues officielles constitue un atout. Les objectifs du Programme d'action positive seront pris en considération dans le processus de sélection.

Échelle salariale: de 25 910 $ à 29 674 $ par année

N° de concours: 4264

Date de clôture: le 24 juin 1992

BIBLIOTHÈQUE-CONSEIL BRANDON

Par voie de consultations avec les comités de bénévoles et le personnel des quarante-et-une bibliothèques du réseau, le titulaire est responsable de l'élaboration et de la promotion des services de bibliothèques publiques au Manitoba. En collaboration avec les conseils municipaux, les résidents et les groupes d'intérêts des localités concernées, il participe à l'établissement des services de bibliothèques publiques.

Les candidats doivent être titulaires d'un grade supérieur en bibliothéconomie et avoir plusieurs années d'expérience; ils doivent être familiers avec le fonctionnement des bibliothèques publiques, la préparation des politiques, les services publics, et l'élaboration et l'évaluation des programmes. Le fait d'avoir déjà travaillé comme enseignant ou moniteur auprès des adultes sera considéré comme un atout certain. La maîtrise du français et de l'anglais constitue un avantage. Les objectifs du Programme d'action positive seront pris en considération dans le processus de sélection. La priorité sera accordée aux employés dont le nom figure sur la liste de rappel.

Échelle salariale: de 35 027 $ à 42 970 $ par année

N° de concours: 4266

Date de clôture: le 24 juin 1992

CHEF DE LA SECTION DE CATALOGAGE

Le titulaire devra gérer les services de catalogage centralisés de 35 bibliothèques publiques situées en régions. Il sera responsable du catalogage déjà existant, devra élaborer et faire respecter la politique et les règles concernant les normes, les objectifs, les priorités, les ressources et la formation ainsi que conseiller le personnel en milieu rural dans le domaine du catalogage manuel et automatisé. Il sera aussi responsable du catalogue collectif. Le titulaire supervisera également le service de prêts entre bibliothèques.

Le titulaire doit posséder une maîtrise en bibliothéconomie et en science de l'information ou un baccalauréat en bibliothéconomie et au moins deux ans d'expérience dans une bibliothèque dont le système est automatisé, à un poste de responsabilités. Il doit connaître le système UTLAS, le système de classification décimale de Dewey, les Règles de catalogage anglo-américaines, le LCSH et le catalogage mécanique. Le titulaire doit posséder un excellent sens de l'organisation, de la gestion et de la supervision ainsi que de l'entregent. Il doit connaître les systèmes automatisés de bibliothèques et le protocole des prêts entre bibliothèques. On tiendra compte du Programme d'action positive dans le processus de sélection. La préférence sera accordée aux candidats qui peuvent s'exprimer dans les deux langues officielles.

Échelle salariale: de 35 027 $ à 42 970 $ par année

N° de concours: 4265

Date de clôture: le 24 juin 1992

Prière d'envoyer les demandes à l'adresse suivante:

Gestion des ressources humaines
Culture, Patrimoine
et Citoyenneté
177, avenue Lombard,
bureau 206
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0W5



AVIS PUBLIC

COMITÉ DE RÉVISION

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1992

VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Ville de Winnipeg, le rôle d'évaluation foncière de 1992 pour la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie intégrale en a été déposée aux endroits suivants:

Bureau de l'évaluateur municipal - 3[e] étage, 65, rue Garry
Centre municipal, Rez-de-chaussée,
Édifice de l'administration, 510, rue Main

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

Le rôle d'évaluation foncière de 1992 pour les anciennes municipalités rurales a été rédigé, et la partie du rôle qui se rapporte à chacune de ces anciennes municipalités a été déposée aux endroits suivants:

Bureaux municipaux du District du Parc Assiniboine – Fort Garry
5006, boulevard Roblin
(anciennement le village de Tuxedo, la municipalité rurale de Charleswood et la municipalité rurale de Fort Garry)

Bureaux municipaux du District de Kildonan-Est – Transcona
755, chemin Henderson
(anciennement la ville de East Kildonan, la municipalité rurale de North Kildonan et la ville de Transcona)

Bureaux municipaux du District de Lord Selkirk – Kildonan – Ouest
1760, rue Main
(anciennement la municipalité rurale de Old Kildonan et la ville de West Kildonan)

Bureaux municipaux du District de Saint-Boniface – Saint-Vital
604, chemin St. Mary
(l'ancienne ville de Saint-Vital)

Bureau régional de Saint-Boniface – 219, boulevard Provencher
(l'ancienne ville de Saint-Boniface)

Bureaux municipaux du District de St. James – Assiniboia
2000, avenue Portage
(l'ancienne ville de St. James – Assiniboia)

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes en révision aura lieu LE 15 JUILLET 1992 dans la Salle de conférences du Comité de révision, Rez-de-chaussée, 65, rue Garry, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel s'il y a lieu.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être revisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la Loi sur l'évaluation municipale, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit:

Requête en révision:

42(1) Toute personne, y compris l'évaluateur, peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant:

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions:

43(1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT:

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées:
   (i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
   (ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1992 EST LE 30 JUIN 1992 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus sont examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, Rez-de chaussée, 65, rue Garry, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la Loi sur l'évaluation municipale L.R.M. 1989-1990 c.24 seront avisés par écrit quant aux date, heure et lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec les agents de la Direction compétente du Service de l'évaluation:

Direction de l'évaluation foncière	986–2945
Direction de l'évaluation des immeubles commerciaux	986–4998
Direction de l'évaluation des bien résidentiels	986–2991
Renseignements généraux sur l'évaluation	986–2353 (standard téléphonique)

Margaret Smith
Secrétaire du Comité de révision
Ville de Winnipeg
Rez-de-chaussée, 65, rue Garry
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K4

Fait ce 30[e] jour de mai 1992.

Veuillez noter que même si vous faites appel de l'évaluation foncière de 1992, vous êtes quand même tenus de payer vos taxes à la date d'échéance au plus tard le 30 juin 1992 afin d'éviter de payer des pénalités pour paiement tardif. Si, par suite de votre plainte, le montant de votre évaluation est réduit, tout montant versé en trop vous sera remboursé, majoré des intérêts.

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 17 août 1992 à 13 h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg (Manitoba).

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir au Directeur du Service des licences et permis, au siège de la Société des alcools, le vendredi 10 juillet 1992 au plus tard.

R. E. Kelln,
Directeur du Service des licences et permis

La Division scolaire la Montagne n° 28

est à la recherche de

professeurs

pour les postes suivants
à compter de l'année scolaire 1992-1993.

ÉCOLE NOTRE-DAME:

.40 (terme) bilingue – III - L.A., Math - p.m.

INSTITUT COLLÉGIAL NOTRE-DAME:

.16 L.A. VIII, IX, 100-01, 200-01, 300-01, pour remplacer l'institutrice qui siège à l'exécutif de la MTS lors de ses journées de réunions.

ÉCOLE RICHARD:

.20 Musique (deux demi-journées par semaine).

DIVISION:

1.00 Orthopédagogue (un minimum de 5 ans d'expérience et un certificat d'enseignement valide).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire la Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

Tél.: 1-248–2228 / 1–744–2083
Télécopieur: 1-248–2482



Comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire fransaskoise

Offre d'emploi

Le Comité de mise en oeuvre a été établi par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan afin de procéder à l'implantation de la composante fransaskoise au sein du système scolaire de la province. Il est à la recherche d'une personne compétente pour combler le poste suivant:

Secrétaire-réceptionniste

Sous la direction de l'adjointe administrative du bureau de la mise en oeuvre, la personne retenue pour ce poste est responsable de la réception.

Fonctions:

- Accueil des clients;
- Communications téléphoniques;
- Variété de tâches de bureau;
- Dactylographie;
- Traitement de texte.

Exigences:

- Excellente connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- Compétence dans les relations humaines;
- Avoir complété le cours secondaire de sa province et un cours de secrétariat dans une institution commerciale reconnue.
- Avoir un minimum de deux années d'expérience de travail de bureau.

Rémunération: Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction: Immédiate

Lieu de travail: Régina

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le bureau de la mise en oeuvre au (306) 757–4602 ou par télécopieur au (306) 757–4633.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 juin 1992 à:

M. André Moquin
Directeur exécutif
Comité de mise en oeuvre
de la gestion scolaire fransaskoise
100–2332, 11[e] Avenue
Régina (Saskatchewan)
S4P 0K1

La Division scolaire Kelsey N° 45

Nous sommes à la recherche d'un professeur qualifié pour la 8e année dans le programme immersion.
La position est à plein temps et commencera le 31 août 1992.
Le candidat(e) doit avoir une bonne maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit.

Nous sommes situées à 640 kilomètres au nord-ouest de Winnipeg dans un centre qui a toutes les commodités.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae doivent nous parvenir le plus tôt possible.
Communiquez avec:

Robert H. Isfeld
Division scolaire Kelsey No° 45
C.P. 4700
Le Pas (Manitoba) R9A 1R4
Téléphone: (204) 623–6421
Télécopieur: (204) 623–7704

Un environnement sans fumée.



Offre d'emploi

Le 100 Nons inc.

est à la recherche d'un(e)

animateur(trice) pour des ateliers de musique.

Entrée en fonction: immédiate

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Le 100 Nons inc.
340, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Sous le soleil ou sous la pluie, venez célébrer

la Journée des aînés à Winnipeg

le jeudi 25 juin de 12 h à 15 h 30
dans les jardins du Palais législatif

De la musique et des activités pour tout le monde

Des rafraîchissements seront servis.
Vous n'avez qu'à apporter votre chaise pliante et à profiter de cette journée spéciale pour les aînés

Monsieur Gerry Ducharme
Ministre délégué à la situation des personnes âgées

Direction générale des services aux personnes âgées du Manitoba

VILLA YOUVILLE INC.

est à la recherche d'une

DIRECTRICE DES ACTIVITÉS

Des demandes seront acceptées par écrit, jusqu'au 31 juillet 1992.

Le travail comprend:

- L'entière responsabilité d'organiser et de faire fonctionner le département des activités de concert avec les autres départements.
- Faire participer les bénévoles aux maximum avec un programme de reconnaissance.
- Travail à plein temps (38 3/4 heures par semaine), certaines activités spéciales du soir et de fin de semaine.
- 2 x 15 minutes de pause-café.
- 30 minutes pour le repas.
- Salaire selon la convention syndicale M.G.E.A.
- Entrée en fonction en août 1992.

Qualifications:

- Être en santé (physique et mentale) pour rencontrer les exigences du travail.
- Dextérité manuelle obligatoire.
- Capacité de communiquer correctement, oralement et par écrit, en français et en anglais.
- Habilité d'établir et de maintenir des relations de travail positives.
- Certificat en récréologie du R.R.C.C. ou semblable.
- De l'expérience auprès des personnes âgées.

Les candidats devront de se soumettre à un test.

Pour plus de renseignements, s.v.p. vous adresser à:

LL Bernardin
Directeur général
Villa Youville Inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

(1-422-5624)

Nécrologies

Soeur Palmyre Lemieux
(S. Alice St-Roger)
1915-1992

Née le 15 août 1915 à Willow Bunch, de François Xavier et Lucina Bois, soeur Palmyre qui était la quatorzième de leur grande famille de 20 enfants: 10 garçons et 10 filles, est décédée le 8 juin à l'Hôpital de Moose Jaw.

Depuis la première année jusqu'à sa onzième, soeur Palmyre fréquenta l'école de son village natal, au couvent des Filles de la Croix. Désireuse d'aider sa mère elle demeura à la maison et se donna aux travaux domestiques.

En 1952 Palmyre entra au postulat des Filles de la Croix, à Saint-Boniface. Deux de ses soeurs l'y avaient précédée: soeur St-Alphonse (Blanche, décédée) et soeur Marie Dolores (Alice à Saint-Claude).

Durant 34 ans de sa vie religieuse soeur Palmyre se dévoua comme cuisinière et couturière, aide communautaire et sacristine et adonnée aux soins des soeurs âgées. Son accueil, pour les gens de passage et nos soeurs venant des paroisses, reste un des meilleurs souvenirs. Partout où elle a oeuvré, soeur Palmyre a laissé comme marque distinctive son savoir-faire et le travail bien fait.

Frappée de paralysie en 1988, soeur Palmyre entra à l'infirmerie. La foi héritée de sa belle famille, sa grande piété soutenue par sa dévotion à la Vierge Marie et aux saints protecteurs de l'institut, l'aidèrent à accepter dans la paix et la joie son inactivité forcée. Cette joie communicative, à certains jours a été son mode d'apostolat ces quatre dernières années.

En vacances depuis le 26 mai dans sa parenté et sa province natale, où le Seigneur l'attendait, soeur Palmyre, hospitalisée d'urgence le 31, meurt quelques jours plus tard. Comme le disait si bien l'abbé Peeters dans son homélie lors des funérailles, «soeur Palmyre est allée terminer ses vacances au ciel». Nous bénissons le Seigneur de ce qu'elle ait pu une dernière fois témoigner aux siens de cet amour qui l'habitait et comme Jésus, le leur prouver jusqu'à la fin.

Précédée de ses parents, neuf frères dont Roger, prêtre, de quatre soeurs et une belle-soeur, soeur Palmyre, outre sa famille religieuse laisse dans le deuil son frère André (Catherine), ses soeurs: Marie (veuve Durand), soeur Marie Dolores Fille de la Croix, Bernadette, Cécile Bourgeois (Bernard), Claire Tremblay (Joseph), cinq belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces.

Les prières et les funérailles eurent lieu les 10 et 11 juin, à la maison provinciale des Filles de la Croix.

La Communauté et la famille remercient M. l'abbé Peeters célébrant, ainsi que les abbés P. Raymond et L. Bouvier, co-célébrants.

Un autre merci bien spécial aux membres de la famille qui ont entouré soeur Palmyre, et le personnel de l'Hôpital de Moose Jaw pour les soins compétents et empressés prodigués à la malade.

La direction des funérailles a été confiée au salon Desjardins.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue AGATHE D'ARAGON de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 155, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G2, le ou avant le **31e jour de juillet 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de juin 1992.

ANTOINE FRÉCHETTE

La Fédération des caisses populaires du Manitoba

Directeur(trice) général(e)

La Fédération des caisses populaires du Manitoba contribue au développement des services du réseau de dix-neuf caisses populaires affiliées, dont les actifs consolidés dépassent 330 millions de dollars, gérés par des Franco-manitobains.

La Fédération est située à Saint-Boniface et compte 25 effectifs. Le (la) directeur(trice) général(e) se rapporte directement au conseil d'administration. La personne que nous recherchons devra:
- **Assurer la saine gestion globale de la Fédération;**
- **Formuler des orientations et stratégies;**
- **Répondre aux besoins des caisses populaires;**
- **Assumer un rôle important dans le milieu franco-manitobain;**
- **Développer de bonnes relations auprès des divers paliers gouvernementaux et du public en général;**

Vous êtes notre candidat(e) si:
- **vous pouvez démontrer une expérience reconnue en gestion;**
- **vous avez acquis une expérience pertinente dans le secteur financier;**
- **vous avez les capacités pour un poste de haute direction;**
- **vous avez une bonne connaissance du mouvement coopératif.**

Les candidats(es) intéressés(es) à soumettre leur candidature, sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae à la mention "Personnel et confidentiel" **avant mercredi le 15 juillet 1992** à:

M. Normand Collet, président
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
Case postale 68 200-605, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

REMERCIEMENTS

Madame Mauricette Rave et sa famille tient à remercier les nombreux amis qui ont accompagné Jacques, son époux, à sa dernière demeure.

Nous avons été profondément touchés par le dévouement de chacun.

Merci aussi à l'Union nationale française, les anciens combattants français et belges, le CN et l'I.A.M.A.W.



FACULTÉ D'ÉDUCATION

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Deuxième cycle en éducation

COURS D'ÉTÉ

Nom du cours	Nº du cours	Date et heure
Psychologie des relations humaines	43.515	du 4 août au 14 août 1992 de 8 h 30 à 13 h sauf le samedi et le dimanche.

donné par Madame Coté Thibault, Ph.D.

• Afin de suivre des cours au niveau du deuxième cycle, il faut être **admis à un programme, soit certificat postbaccalauréat, prémaitrise ou maitrise.**

Ce cours peut compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale et/ou pour le counselling.

Si vous avez quelques questions, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à venir nous voir.

Veuillez vous inscrire aussitôt que possible et **avant le 3 juillet.**

Le CUSB se réserve le droit d'annuler ce cours.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 0H7
(204) 233-0210

Spécial Saint-Jean-Baptiste

Une tradition qui continue à La Broquerie

En 1892, la première fête organisée à l'occasion de la Saint-Jean fut célébrée à La Broquerie. Depuis ce temps, cette fête familiale connaît une fidélité toujours croissante des canadiens français des alentours. Cela n'est pas surprenant, car depuis sa conception, la fête de la Saint-Jean-Baptiste tient une place particulière au sein des moeurs canadiennes-françaises. De fait, en 1970, la Saint-Jean Baptiste est reconnue officiellement comme la Fête franco-manitobaine.

Antonin Duhamel, ancien président du comité organisateur, explique que la tradition occupe une place dans la fête annuelle pour les villageois de La Broquerie. «Il reste évidemment que la tradition tient une grande valeur pour nous. Cette fête a vu le jour dans le temps de nos grands-parents et pour certains, de nos arrière-grands-parents donc en continuant la fête on fera partie nous aussi de l'histoire un jour.»



Cette année-là, le défilé de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie avait son mouton!

Archives La Liberté

Impliquée aussi dans cette célébration depuis son origine est la francophonie, un aspect dont les organisateurs de la Saint-Jean à La Broquerie tiennent à coeur. «On essaie de maintenir le français mais avec l'intégration des familles dans lesquelles un des parents est anglophone, ajoute Antonin Duhamel, la situation devient de plus en plus difficile. Afin de satisfaire tout les participants, il est pratiquement impossible de garder la fête exclusivement francophone mais on fait de notre mieux en la promouvant comme une fête française aux gens de l'extérieur et surtout à nos enfants. Comme toute fête de famille, on essaie de continuer la tradition qu'on connaît depuis longtemps afin de fêter notre patron et de conserver notre culture.»

La célébration de la Saint-Jean a certainement changé beaucoup depuis son début il y a 100 ans mais il reste que le thème principal de religion demeure encore une partie intégrante. «Cette célébration est encore reconnue comme une fête religieuse et nous la recainnaissons en premier et avant tout comme fête patronale.»

«La fête a changé dans le sens que ce ne sont plus uniquement les gens de La Broquerie qui viennent fêter, mais ceux et celles des autres villages en campagne aussi. Au début, il y avait uniquement des pique-niques, la messe et la balle mais depuis quelques années on y a introduit le défilé, des spectacles d'artistes manitobains et depuis trois ans, Francorama.

«On accueille des gens de cultures diverses et les introduit à la fierté francophone. C'est sûr qu'avec le temps une certaine évolution va avoir lieu. La nouvelle génération a pris charge des activités cette année et on voit plus de jeux pour les enfants cette année.»

Afin de rendre la fête du centenaire encore plus spéciale, les organisateurs invitent tous les anciens prêtres et enfants de la paroisse Saint-Joachim de venir célébrer la messe avec Mgr Hacault le vendredi 26 juin.

Nicole BELISLE

Notes historiques

1887: La Société Saint-Jean-Baptiste est fondée à La Broquerie avec Joseph Bleau à la présidence.

1892: La première fête a lieu à La Broquerie.

1937-40: Les chars allégoriques sont introduits dans la parade, tous illustrant un thème différent.

1940-46: La coutume de la fête est interrompue par la Deuxième Guerre mondiale.

1947: La fête est reprise de façon annuelle.

1970: La Saint-Jean-Baptiste est reconnue comme la Fête franco-manitobaine.

Durant les années 1980: La fête devient à nouveau la Saint-Jean-Baptiste.

1992: La Broquerie célèbre le centenaire de la fête de la Saint-Jean-Baptiste sous un nouveau format. La fête débutera le vendredi soir et non le samedi comme dans le passé.



Archives La Liberté

Un récent comité organisateur composé de Denis Balcaen, Guy Gérardy, Antonin Duhamel, Laura Gallant et Claude Vielfaure.

La fête débute le vendredi

La fête annuelle de la Saint-Jean aura lieu cette année à La Broquerie les 26, 27 et 28 juin. Denis Balcaen, président du comité organisateur, explique que la célébration de cette année, malgré le centenaire, ressemblera beaucoup à celle de l'année passée.

«Les activités sont restés pas mal inchangés. On s'est tenu assez près du style des fêtes des années passées. C'est-à-dire, les activités majeures comme la messe, la parade et le tournoi de balle molle seront encore là pour pour ceux qui s'intéressent.»

Un changement que de fidèles fêtards remarqueront est la durée de la fête. Contrairement à l'an dernier, les célébrations débuteront le vendredi et non le samedi avec une messe par Mgr Antoine Hacault, suivie d'une cérémonie de bénédiction d'un nouveau drapeau et d'une plaque commémorative du centenaire.

Le samedi, un déjeuner de crêpes gratuit sera servi sur le terrain de 8 h à 10 h, en même temps que le tournoi de balle-molle commencera.

En soirée, une nouvelle activité animera les célébrants. Il s'agit d'une danse dans la rue avec des membres de l'équipe de la Radio communautaire du Manitoba, CKXL.

Francorama, le volet culturel de la Saint-Jean, revient au programme avec une modification: la substitution du pavillon métis par un pavillon franco-manitobain.

Comme dans le passé, chaque pavillon de Francorama aura des spectacles, des mets et de la musique reflétant l'ethnie qu'elle présente.

S'ajoutant au pavillon franco-manitobain sont ceux du Québec, de la France et de l'Acadie.

Nicole BELISLE

Un an de préparatifs

La planification de cette fête de trois jours exige beaucoup de temps et d'effort des organisateurs, c'est pourquoi un comité de huit personnes laboure depuis juillet passé. On estime que 200 à 300 personnes de la région participeront à titre de bénévoles durant la fin de semaine, un nombre équivalent à celui des années précédentes.

Denis Balcaen avoue que sans la participation des bénévoles il serait impossible de célébrer la Saint-Jean annuellement. «C'est vraiment les gens qui se portent volontaires qui font que la Saint-Jean est un succès chaque année. Notre comité peut organiser toutes sortes d'activités mais sans la participation de ces personnes bénévoles, notre petit groupe d'organisateurs ne pourrait jamais satisfaire les exigences qu'une telle célébration demande.»

Denis Balcaen espère attirer tout le monde des communautés avoisinantes mais fait un appel particulier aux francophones de la région. «On a découvert qu'il devient de plus en plus difficile d'organiser une fête qui se déroule entièrement en français donc on s'attend que les francophones sortent de leur coin et emmènent leurs enfants voir les richesses qu'une telle fête peut offrir.»

Les organisateurs attendent près de 4000 personnes pour le week-end de la fin juin.

Nicole BELISLE



LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 20 juin

7h30 Télé-M **Ma petite pouliche**

8h00 CBWFT **Le monde de David le gnome**

8h30 CBWFT **La famille Calinours**
Télé-M **G.I. Joe**

9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Les tortues Ninja**

9h30 CBWFT **Il était une fois... l'espace**
Télé-M **Kissyfur**

10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Kwicky Koala**

10h15 TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**

10h30 Télé-M **Bucky O'Hare**

10h45 TV-5 **Visiontario**

11h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
Télé-M **Cinémaximum: Bonjour les vacances!**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **Sur la côte du Pacifique**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: Demain peut-être**
TV-5 **Plein cadre**

12h40 TV-5 **Autant savoir**

13h00 Télé-M **Cinémaximum: Bonjour les vacances II**
TV-5 **Bouillon de culture**

13h30 CBWFT **L'univers des sports**

14h30 CBWFT **Repêchage de la Ligue nationale de hockey**
TV-5 **Le jeu des dictionnaires**

15h00 Télé-M **Barcelone 92**
TV-5 **Reflets**

15h30 CBWFT **Bouffée de santé**
Télé-M **Vidéo rock détente**

16h00 CBWFT **Pour tout l'art du monde**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Journal télévisé suisse**

16h30 Télé-M **Bugs Bunny**
TV-5 **Juras**

17h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Trois caravelles pour Séville**

17h05 CBWFT **Samedi P.M.**

17h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Lumière**

18h00 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
Télé-M **Top musique**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 Télé-M **Ciné-action: Rocky III: L'oeil du tigre**
TV-5 **Thalassa**

20h00 TV-5 **Stars 90**

20h30 CBWFT **Le triathlète**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Crimes en solde: Opération petits-suisses**

21h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**

21h30 TV-5 **Kaléidoscope**

21h35 CBWFT **Télé-sélection: Le grand blond avec une chaussure noire**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h15 Télé-M **TVA sports**

22h30 TV-5 **Le divan**

22h42 Télé-M **Ciné-lune: Le palace en délire**

23h00 TV-5 **Journal télévisé suisse**

23h30 TV-5 **Thalassa**

0h30 TV-5 **Stars 90**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Dimanche 21 juin

8h00 CBWFT **Le monde de David le gnome**

8h30 CBWFT **Anne... la maison aux pignons verts**
Télé-M **Le monde à venir**

9h00 CBWFT **Sous le signe des mousquetaires**
Télé-M **Vision mondiale**

9h30 CBWFT **Il était une fois... l'espace**

10h00 CBWFT **Le Jour du seigneur:** Messe célébrée en la paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Saint-Damien de Buckland, par Mgr Clément Fecteau, évêque auxiliaire de Québec.
Télé-M **Ma petite pouliche**

10h15 TV-5 **Juras**

10h30 Télé-M **Punkie**

10h45 TV-5 **Trois caravelles pour Séville**

11h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Cinémaximum: Le bon, la brute et le truand**

11h05 CBWFT **La semaine verte**

11h15 TV-5 **Lumière**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **Vidéothèque**

12h30 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**

13h00 TV-5 **Caractères**

14h00 Télé-M **La série cycliste nationale Canadian Tire 1992**

14h10 TV-5 **Ramdam**

14h30 TV-5 **Kaléidoscope**

15h00 CBWFT **Le triathlète**
Télé-M **Top musique**

15h30 CBWFT **La France vue du Québec**
TV-5 **Spécial chiffres et lettres: le défi**

16h00 CBWFT **Visions d'ici**
Télé-M **Batman**
TV-5 **Journal télévisé belge**

16h30 Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **Génies en herbe**

17h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
Télé-M **L'événement**
TV-5 **L'école des fans**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

18h10 CBWFT **Découverte**

18h30 Télé-M **Drôle de vidéo**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Surprise sur prise**
Télé-M **Minisérie: Le paradis des passions**
TV-5 **7 sur 7**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches - La fête de la musique**
TV-5 **Caractères**

21h00 Télé-M **Santé du monde**

21h10 TV-5 **Le 6e Tournoi Eurovision des jeunes musiciens**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h20 CBWFT **Le téléjournal**

22h15 Télé-M **TVA sports**

22h30 Télé-M **Vision mondiale**

22h40 CBWFT **Les nouvelles du sport**

22h55 CBWFT **Ciné-club: Les mystères de Paris**

23h00 TV-5 **Journal télévisé belge**

23h30 TV-5 **7 sur 7**

0h30 TV-5 **Caractères**

1h40 TV-5 **Ramdam**

2h05 TV-5 **Radio France internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 Télé-M : 28/43 TV-5 : 14 *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 22 juin

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h30 CBWFT **Lundi, minuit**

8h00 CBWFT **SRC bonjour**
Télé-M **Ciné-matin: Ernie Kovacs**

9h00 CBWFT **Cinéma: Pas mon enfant!**

10h00 Télé-M **Aimer**

10h15 TV-5 **Génies en herbe**

10h30 Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **L'école des fans**

11h00 CBWFT **Les enquêtes de Sans Atout**
Télé-M **Le TVA, édition midi**

11h30 CBWFT **À plein temps**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **7 sur 7**

12h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Sous le signe du faucon**

13h00 TV-5 **Le 6e Tournoi Eurovision des jeunes musiciens**

13h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Détours amoureux**

14h30 CBWFT **Le clan**

14h45 TV-5 **Viva**

15h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Cahier vert**

16h00 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
Télé-M **Fais-moi un dessin en tournée**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

17h00 CBWFT **La petite merveille**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Obsidienne**

17h30 CBWFT **Regards sur la nature**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Un homme au foyer**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
Télé-M **Minisérie: Le paradis des passions**
TV-5 **Wallonie 92**

19h30 CBWFT **Des jardins d'aujourd'hui**

20h00 CBWFT **L'or et le papier**

20h15 TV-5 **L'affaire Saint-Romans**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h05 TV-5 **Objectif éco**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Mémoires d'un objectif**

22h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h30 CBWFT **La loi de Los Angeles**
Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Hôtel**

23h20 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h30 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**

23h50 TV-5 **Wallonie 92**

0h00 CBWFT **La politique fédérale**

0h05 CBWFT **Cinéma: Les lumières de ma ville**

1h05 TV-5 **L'affaire Saint-Romans**

1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Mardi 23 juin

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**

7h30 CBWFT **Exploration, sports et loisirs**

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Ciné-matin: L'enlèvement du président**

9h00 CBWFT **Cinéma: Un couple en fuite**

10h00 Télé-M **Aimer**

10h15 TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

10h30 Télé-M **La vie à Montréal**

10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Obsidienne**

11h00 CBWFT **Chevalier lumière**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **À plein temps**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Wallonie 92**

12h30 CBWFT **L'art de vivre**
Télé-M **Sous le signe du faucon**

13h15 TV-5 **L'affaire Saint-Romans**

13h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Les amours perdus**

14h05 TV-5 **Mémoires d'un objectif**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**

15h00 TV-5 **Hôtel**

15h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Claire Lamarche**

16h00 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h30 CBWFT **Lucky Luke**
Télé-M **Fais-moi un dessin en tournée**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

17h00 CBWFT **La petite merveille**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**

17h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

18h30 CBWFT **Le baseball Labatt bleue des Expos**
Télé-M **La vie en couleur**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 TV-5 **Envoyé spécial**

19h30 Télé-M **Loto-Quiz**

20h00 Télé-M **Le match de la vie**
TV-5 **Tous à la une**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lio**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Ciel, mon mardi!**

21h40 CBWFT **Ce soir**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h10 CBWFT **Regards sur la nature**

22h30 Télé-M **TVA sports**

22h40 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**

23h10 CBWFT **Cinéma: Équinoxe**

23h50 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

0h20 TV-5 **Envoyé spécial**

1h20 TV-5 **Radio France internationale**

Mercredi 24 juin

6h30 Télé-M **Bucky O'Hare**

7h00 Télé-M **Kissyfur**

7h30 CBWFT **Exploration, sports et loisirs**
Télé-M **Kwicky Koala**

8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Ciné-matin: Superdome**

9h00 CBWFT **Faune nordique II**

9h30 CBWFT **Frontière**

10h00 CBWFT **Messe de la Saint-Jean-Baptiste**
Télé-M **Aimer**

10h15 TV-5 **Bonjour, bon appétit**

10h30 Télé-M **Cinéma d'après-midi: Shanghai surprise**

10h45 TV-5 **Nord sud**

11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**

11h30 CBWFT **À plein temps**

11h45 TV-5 **Vision 5**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Envoyé spécial**

12h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Si la mode m'était contée**
Télé-M **Les héritiers du rêve**

13h00 TV-5 **Tous à la une**

13h30 CBWFT **Le visiteur d'un soir**
Télé-M **Le défilé de la St-Jean**

14h00 CBWFT **Rendez-vous avec l'histoire**

14h30 TV-5 **Ramdam**

15h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Euro 3**

16h00 CBWFT **Gabby et les petits malins**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

16h30 CBWFT **Lucky Luke**
Télé-M **Fais-moi un dessin en tournée**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**

17h00 CBWFT **La petite merveille**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**

17h30 CBWFT **Regards sur la nature**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

18h30 CBWFT **Mosaïque**
Télé-M **L'heure juste**

18h35 TV-5 **Vision 5**

19h00 CBWFT **Le spectacle d'ouverture du Festival franco-ontarien 1992**
Télé-M **Cinéma du mercredi: Le garçon qui venait du ciel**
TV-5 **Tell quel**

20h00 CBWFT **L'histoire des gens**
TV-5 **Ex libris**

21h00 Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Montagne**

21h30 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Parole de chaîne**

21h55 CBWFT **Le point**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h10 CBWFT **Ce soir**

22h15 Télé-M **TVA sports**

22h30 TV-5 **Hôtel**

22h40 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**

23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**

23h10 CBWFT **Comment ça va?**

23h30 TV-5 **Tell quel**

23h40 CBWFT **Cinéma: La guêpe**

0h30 TV-5 **Ex libris**

1h30 TV-5 **Montagne**

2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Jeudi 25 juin

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Exploration, sports et loisirs**
8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Ciné-matin: Les cadavres de portent pas de costards**
9h00 CBWFT **Cinéma: L'homme de la fin du monde**
10h00 Télé-M **Aimer**
10h15 TV-5 **Bonjour, bon appétit**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Chevalier lumière**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **Maritimes en direct**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Tell quel**
12h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Les travailleurs de la mer**
Télé-M **Campus**
13h00 TV-5 **Ex libris**
13h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: La fiancée qui venait du froid**
14h00 TV-5 **Montagne**
14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
TV-5 **Parole de chaîne**
15h30 CBWFT **Caliméro**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Hôtel**
16h00 CBWFT **Les Jeux de l'Acadie**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 Télé-M **Fais-moi un dessin en tournée**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
17h00 CBWFT **La petite merveille**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Il était une fois... les Amériques**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Festival science-fiction: Projet brainstorm**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Espion de père en fils**
TV-5 **Téléobjectif**
19h30 TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **Passeport**
TV-5 **Jofroi de la Maussan**
20h30 Télé-M **Alfred Hithcock présente...**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Espace francophone**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Grand écran**
22h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
Télé-M **TVA sports**
TV-5 **Télétourisme**
23h00 CBWFT **Ma maison**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Dadah, le voyage fatal**
TV-5 **Téléobjectif**
0h00 TV-5 **Téléobjectif**
0h30 TV-5 **Jofroi de la Maussan**
1h30 TV-5 **Espace francophone**
1h55 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 26 juin

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h30 CBWFT **Exploration, sports et loisirs**
8h00 CBWFT **SRC Bonjour**
Télé-M **Ciné-matin: L'ouragan vient de Navarone**
9h00 CBWFT **Cinéma: Le vainqueur**
10h00 Télé-M **Aimer**
10h15 TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
10h30 Télé-M **La vie à Montréal**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Opération Mozart**
Télé-M **Le TVA, édition Midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h30 CBWFT **De village en village**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Téléobjectif**
12h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Les travailleurs de la mer**
Télé-M **Campus**
TV-5 **Téléobjectif**
13h00 TV-5 **Jofroi de la Maussan**
13h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Cinéma d'après-mid: L'homme à femmes**
14h00 TV-5 **Espace francophone**
14h30 CBWFT **L'heure Disney: Les femmes de papa**
TV-5 **Grand écran**
15h30 CBWFT **Caliméro**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h00 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **Alf**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin en tournée**
TV-5 **Bonjour, bon appétit...**
17h00 CBWFT **La petite merveille**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Visiontario**
17h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Secrets de famille**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
18h30 CBWFT **Grands films: Mon ami le traître**
Télé-M **9-1-1...**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 TV-5 **Strip-tease**
19h30 Télé-M **Crimes en solde: Les liens du sang**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
20h30 Télé-M **Vie privée**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **L'écornifleur**
22h00 CBWFT **Ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
22h30 Télé-M **TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h05 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Gaspard et fils**
23h35 TV-5 **Strip-tease**
0h35 TV-5 **Bouillon de culture**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 20 au 26 juin 1992

Samedi 20 juin

19h00 Télé-M **Rocky III: L'oeil du tigre**
Am. 1982. Drame sportif de S. Stallone. Après avoir défendu son titre dans des combats faciles, un champion de boxe doit affronter un adversaire dangereux.

22h35 CBWFT **Le grand blond avec une chaussure noire**
Fr. 1973. Comédie d'espionnage de Y. Robert. Pour se venger d'un subalterne, un chef des services secrets français monte une supercherie dont sera victime un grand blond avec une chaussure noire.

22h42 Télé-M **Le palace en délire**
Am. 1984. Comédie de N. Israel. Les tribulations d'un jeune Américain au cours de son enterrement de vie de garçon.

Dimanche 21 juin

19h00 Télé-M **Le paradis des passions**
Am. 1989. Drame biographique de H. Hart. Évocation des circonstances entourant le meurtre en 1943, aux Bahamas, du milliardaire américain Henry Oakes. (Première de 2).

22h55 CBWFT **Les mystère de Paris**
Fr. 1962. Film d'aventures de A. Hunebelle. Le marquis de Sambreuil veut réparer le mal qu'il a fait à une famille pauvre lors d'un accident qui a coûté la vie au père.

Lundi 22 juin

19h00 Télé-M **Le paradis des passions**
Am. 1989. Drame biographique de H. Hart. Évocation des circonstances entourant le meurtre en 1943, aux Bahamas, du milliardaire américain Henry Oakes. (Dernière de 2).

0h05 CBWFT **Les lumières de ma ville**
Can. 1950. Comédie sentimentale de J.-Y. Bigras. Tous les moyens sont bons pour la chanteuse Monique Fontaine s'ils lui permettent d'atteindre plus vite le succès et la renommée. Elle dupe facilement Marcel, son pianiste-compositeur, mais sa malhonnêteté lui fera perdre l'amour de l'écrivain Roger Martin.

Mardi 23 juin

23h10 CBWFT **Équinoxe**
Can. 1986. Drame réalisé par A. Lamothe. Injustement condamné, un homme revient sur les lieux de sa jeunesse et espère retrouver celui qui fut à l'origine de son emprisonnement.

Mercredi 24 juin

19h00 Télé-M **Le garçon qui venait du ciel**
Am. 1985. Comédie fantaisiste de C. Medoway. Après sa mort, un jeune fanfaron devient l'ange gardien d'un adolescent maladroit et timide.

23h40 CBWFT **La guêpe**
Can. 1986. Drame réalisé par G. Carle. Une jeune femme assiste à la mort de ses deux enfants dans un terrible accident d'automobile. Elle entreprend de se venger avec l'aide de son cousin.

Jeudi 25 juin

18h30 Télé-M **Projet brainstorm**
Am. 1983. Science-fiction de D. Trumbull. Des savants mettent au point un appareil permettant de partager la pensée et les sensations d'autrui.

23h30 CBWFT **Dadah, le voyage fatal**
Am.-Austr. Série dramatique de J. London. Deux jeunes Australiens sont arrêtés en Malaisie pour trafic de drogue. (Dernière de 2).

Vendredi 26 juin

18h30 CBWFT **Mon ami le traître**
Fr. 1988. Drame de J. Giovanni. Après la libération, Adrien Rove, un officier chargé de l'épuration, accepte d'utiliser les services de Georges, un ex-bagnard ayant travaillé pour la police allemande.

23h20 CBWFT **Gaspard et fils**
Can. 1988. Comédie humoristique de F. Labonté. Avant de le placer dans un centre d'accueil, un fils un peu guindé accorde trois jours à son vieux père pendant lesquels il fera tout ce qu'il lui demandera.

Kerry A. Ferland, *B. Com.*

Félicitations à Kerry de la part de sa famille, Carmen, Denis, Jérémie et Julie Deschênes, pour avoir complété son Baccalauréat en commerce de l'Université McGill.

Grands-parents Joe et Olive Ferland, Pearl et Johny Hermanson et toute sa parenté lui souhaitent un bon succès.



La page de BICOLO

Allô toi!

Tu veux faire quelque chose de spécial pour ton papa?

J'ai deux bonnes idées et deux jeux pour toi.

Amuse-toi bien et à tous les papas.

Bonne fête des Pères!

Bicolo



SUPER PAPA

Super papa

Ce dont tu as besoin:

1. papier de construction bleu et une feuille de la couleur que tu veux.
2. une épingle.
3. un bâton de colle.
4. des ciseaux
5. des crayons de couleur.

Ce que tu dois faire:

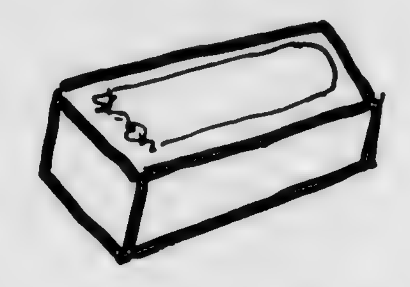
1. Trace un cercle sur le papier de couleur. Trace un plus petit cercle à l'intérieur.
2. Écris «Super Papa» sur le cercle.
3. Découpe le ruban dans la feuille de construction bleue.
4. Colle-le sur le cercle.
5. Colle une épingle avec un ruban adhésif en arrière.

Présente le ruban à ton papa pour qu'il le porte pendant la journée de la fête des Pères.



Décode le message.

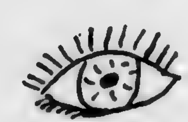
Écris sous chaque image le nom de l'objet. Ensuite écris la lettre qui correspond au numéro et tu auras le message codé.

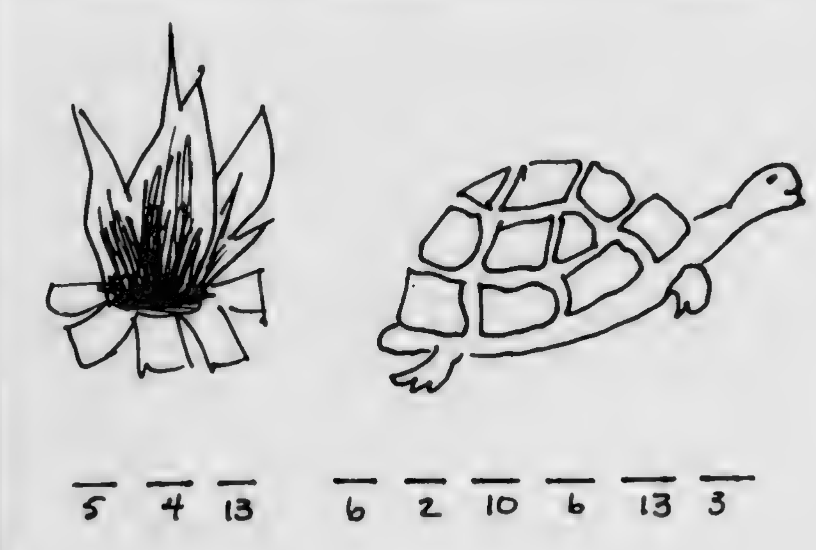


_ _ _ _
1 11 12 3









_ _ _
5 4 13

_ _ _ _ _ _
6 2 10 6 13 3

_ _ _ _
2 4 14 15

le message

_ _ _ _ _   _ _ _ _
1 2 3 4 5   5 4 6 4

_ _ _   _ _ _ _ _
7 4 8   9 4 10 4 8

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________

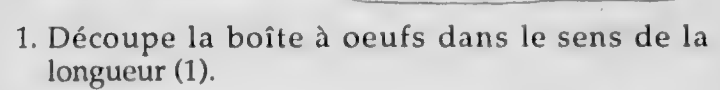
Adresse: ____________

____

Code postal: ________ Âge: ______

Le porte-crayons chenille

Ce dont tu as besoin:



1. boîte à oeufs.
2. cure-pipe.
3. gouache, si tu veux.
4. pinceau

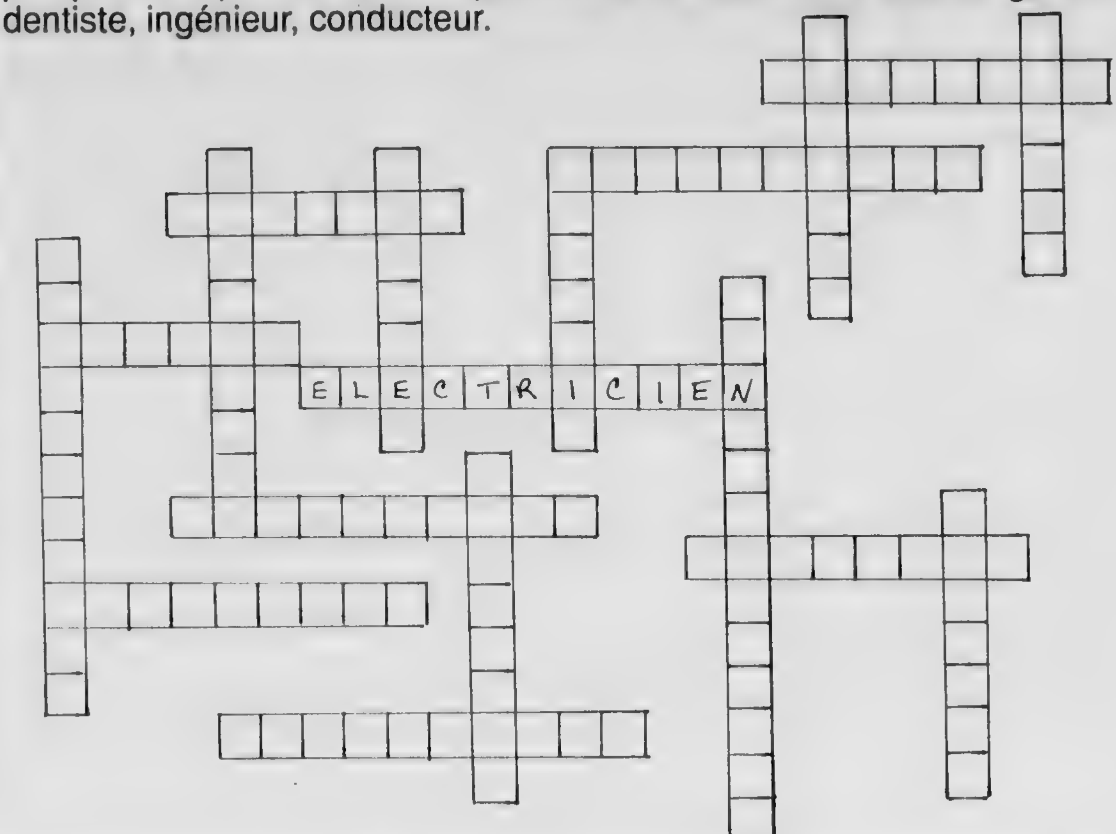
Ce que tu dois faire:

1. Découpe la boîte à oeufs dans le sens de la longueur (1).
2. Avec la gouache, tu peux peindre cette demi-boîte.
3. Sur la partie avant de la boîte, dessine deux yeux et une bouche et fais deux petits trous qui serviront pour passer les cure-pipe qui formeront les antennes (2).
4. Fais un trou, à l'aide d'un crayon, sur chacune des bosses de la chenille (3).

Voilà, tu as un cadeau spécial pour ton papa!

Insère les emplois suivants dans la grille:

mécanicien, douanier, boulanger, boucher, policier, vendeur, médecin, pompier, charpentier, fermier, professeur, fonctionnaire, avocat, gérant, dentiste, ingénieur, conducteur.



Des activités pour tous les goûts et toutes les bourses

Un été en français pour les jeunes

SAC ou mini-SAC, ateliers en arts ou grandes vacances sur une île: cet été comme à chaque année, vous avez le choix des activités en français auxquelles vous pouvez inscrire vos enfants de 4 à 16 ans.

Le SAC d'été, «c'est un nom qui rappelle le sac de plage dans lequel il y a plein de jeux», explique Gisèle Barnabé, responsable de l'organisation de ces activités au Collège universitaire de Saint-Boniface. SAC est l'acronyme de «sport, académique et culturel», ce qui reflète les principaux objectifs de ces camps de jour organisés par le département d'éducation permanente du CUSB. Les SAC se veulent une initiation au monde universitaire, tout en proposant aux jeunes de s'amuser beaucoup, évidemment!

Quant au mini-SAC pour les 4 à 6 ans, il est offert pour la première fois cet été et veut encourager la socialisation et la créativité chez les enfants.

De son côté, le Centre culturel franco-manitobain offre toujours ses ateliers en arts plastiques, qui comprennent «une plus grande variété possible et des activités que les enfants ne réalisent pas à l'école ou à la maison», explique la coordonatrice Denise Préfontaine. Les meilleures oeuvres sont exposées à la fin de l'été «et un vernissage est organisé pour les enfants, avec jus et biscuits».

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) en est à sa 14e édition des Campanous, un camp de cinq jours en pleine nature, sur une île du Lac des Bois. «Partir en bateau sur une île, c'est toute une aventure» pour les participants, fait remarquer Alain Boucher, directeur du CJP.

Pour vous aider à vous y retrouver et à faire vos choix, voici donc la liste de ces camps ou ateliers, avec prix, activités et groupes d'âges.

MINI-S.A.C.

Groupe d'âge: 4 à 6 ans.

Type d'activité: camp de jour, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, surveillance de 8 h 30 à 16 h 30.

Programme: différents types de jeux libres et dirigés, organisés autour d'un thème quotidien: chants, musique, expériences en sciences, jeux coopératifs, bricolage, etc. À l'extérieur et à l'intérieur.

Dates: camp #1 du 13 au 17 juillet (complet); #2 du 4 au 7 août; #3 du 10 au 14 août. Possibilité d'un camp du 24 au 28 août. 20 participants par camp.

Coût: 95 $ pour le premier enfant d'une famille, 85 $ pour les autres. Comprend un t-shirt. Les enfants apportent leur lunch et collation.

Inscription: jusqu'au 17 juillet, 233-0210.

SAC D'ÉTÉ

Groupe d'âge: 7 à 12 ans.

Type d'activité: camp de jour, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h, surveillance de 8 h 30 à 16 h 30.

Programme: En matinée, les participants choisissent entre une initiation aux sciences ou à l'informatique (sur Macintosh) et entre le théâtre et l'animation radiophonique ou les arts plastiques. L'après-midi est consacrée à des jeux, des activités sportives et des sorties.

Dates: Camp #1 du 6 au 17 juillet (liste d'attente pour les 7 à 9 ans); #2 du 20 au 31 juillet; #3 du 4 au 14 août; #4 du 17 au 28 août. 60 participants par camp.

Coût: 155 $, comprenant un t-shirt, un dîner BBQ et les sorties.

Inscription: 233-0210.

ATELIERS D'ÉTÉ DU CCFM

Groupe d'âge: deux sessions pour les 6 à 9 et une session pour les 10 à 13 ans.

Type d'activité: ateliers en arts plastiques, du lundi au vendredi de 9 h à midi.

Programme: Poterie, photographie, papier mâché, sculpture, fabrication de papier fait à la main, artistes invités, etc.

Dates: Du 6 au 17 juillet et du 4 au 14 août pour les 6 à 9 ans; du 20 au 31 juillet pour les 10 à 13 ans. 12 participants par groupe.

Coût: 35 $, matériel inclus. Les enfants doivent apporter leur collation.

Inscription: 233-8972, Denise Préfontaine.

CAMPANOUS

Groupe d'âge: 4 camps pour les 8 à 12 ans; 1 camp pour les 13 à 16 ans.

Type d'activité: camp d'une durée de cinq jours, du lundi au vendredi, ayant lieu sur une île du Lac des Bois.

Programme: diverses activités sportives et culturelles: canotage, natation, jeux coopératifs, artisanat, feux de camp, etc. Les 13 à 16 ans font du canot-camping: trois jours sur cinq sont en canot et ils apprennent les rudiments de la boussole, de la cartographie, du secourisme, etc.

Dates: Pour les 8 à 12 ans: camp #1 du 13 au 17 juillet; #2 du 27 au 31 juillet; #3 du 10 au 14 août; #4 du 24 au 28 août. Du 17 au 21 août pour les 13 à 16 ans. 30 participants par camp. (Six moniteurs et monitrices sont sur place pour prendre soin des enfants).

Coût: 175 $.

Inscription: 237-8947.

Sylviane LANTHIER

La chronique religieuse †

Entre Mickey et McDonald

J'arrive de la Floride où mon mari et moi sommes allés rendre visite à des parents tout en nous chauffant la couenne au soleil, question de fêter sa retraite (celle de mon mari, pas celle du soleil).

Et une fois en Floride, nous avons «cédé à la tentation» et nous nous sommes retrouvés à Disneyworld. Faut voir ça au moins une fois dans sa vie, nous avait-on dit...

Quels chefs-d'œuvre de technologie! Quelles beautés, matérielles et naturelles! Tout y est conçu pour attirer, plaire, amuser et même instruire. En plus des spectacles et des manèges, il y a des douzaines d'endroits où l'on peut admirer autant les merveilles de la nature que le génie de l'intelligence humaine. Passer du temps à Disney, c'est toute une expérience...

Et c'est pas forçant, car tout y est présenté sous la bannière du plaisir. À Disney, "it's fun, fun, fun!" Et l'emblème de tout ce "fun", c'est Mickey Mouse. Au point où bien des Américains ne parlent pas d'aller à Disneyworld, mais disent "Go see the Mouse"!

Il paraît qu'en 1991, il y a eu 39 millions de personnes qui ont franchi les portes du seul Disneyworld en Floride! C'est plus que la population du Canada tout entier. Disneyworld en Floride, c'est le centre touristique des U.S.A. et un des premiers en liste du monde entier.



Gilberte PROTEAU
laïque

Autour de Disneyworld a fleuri toute une industrie du tourisme: hôtels, salles de spectacles, restaurants et commerces de tous genres. Des milles à la ronde, les gens n'y vivent que de Disney et il y a d'énormes magasins qui sont consacrés entièrement à la vente de souvenirs de Mickey Mouse!

Et à Disneyworld on peut, bien sûr, acheter du McDonald... C'est dans un lieu comme celui de Mickey qu'on se rend compte de la puissance envahissante de la philosophie, de la pensée, de la culture américaine.

Car qui, dans le monde entier, ne connaît pas Mickey Mouse et Ronald McDonald, devenus symboles des U.S.A.? À première vue, on n'y voit que du bien, de l'innocent. Y a-t-il deux images plus saines que celles de Disney et McDonald, centrées sur la famille?

Mais quand on y regarde de plus près, on y découvre le vrai symbolisme: s'amuser et manger. De Dieu, de valeurs morales, de valeurs de travail, d'approfondissement de la pensée et de la prière, de la souffrance humaine, du bienfait du silence, il n'y a rien.

Et partout, tout le temps, on est bombardé de bruit, de musique, d'images, d'annonces, sans cesse, même dans les systèmes de transport. Pas un coin où l'on peut s'asseoir en toute paix.

À Disney, on vit dans l'illusion: tout est beau, bon, bien fait. Tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. Nos appétits y sont aiguisés au plus haut point et on fini par vouloir encore acheter et acquérir... Les «modèles» qu'on nous présente sont des personnalités illusoires, perpétuellement déguisées et toujours vainqueurs des difficultés de la vie: Mickey et ses amis, tous les acteurs.trices de cinéma, tous les personnages qu'on a créés pour amuser les milliers de "fans" partout dans le monde.

Disney, c'est devenu un culte, celui du plaisir. Mickey Mouse, c'est un «dieu» moderne, symbole de ce culte, symbole de notre civilisation. Entre Ronald McDonald et Mickey Mouse, manger et nous amuser, nous vivons sous l'emprise de marchands d'illusions. Et c'est partout pareil, pas seulement à Disneyworld...

Peut-on se demander ensuite pourquoi tant de personne se sentent «désillusionner» devant la vie qui, parfois, nous donne de bien durs coup? Peut-on se surprendre du fait que tant de jeunes se sentent vides, sans espoir, incapables de relever les défis de leurs engagements, au travail ou dans leurs relations humaines?

Dans une culture ancrée dans le matérialisme et qui tourne autour du plaisir sous toutes ses formes, comment peut-on comprendre les exigences évangéliques et, plus encore, vouloir les vivre?

Au Christ qui dit: «Viens, suis-moi», sommes-nous capables de répondre au vibrant «Oui»? Sommes-nous disposés à Le suivre ou faisons-nous comme le jeune homme riche qui, alourdi par toutes ses possessions, lui a tourné le dos?

S'amuser pour se délasser, jouir des beaux côtés de la vie, c'est bon. Mais quand Mickey Mouse remplace le Christ, alors là, il faut peut-être se poser des questions...

Et moi, de qui suis-je le disciple? Du Christ, ou de Mickey Mouse?

Le Saint-Sacrement
est exposé
du lundi au vendredi
de 11 h 30 à 13 h 30
à l'église du Précieux Sang.
Venez adorer le Seigneur Jésus.

LES PETITES ANNONCES

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

MÈRE, BILINGUE, 19 ans d'expérience, aimerait garder un bébé 0-1 an chez moi, début septembre. Réf. disponibles. Composez le 233–4050, s.v.p.
529-

RECHERCHEZ-VOUS une gardienne familiale française? (West End) Composez le 783–6592.
530-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen. B.C.
531-

JEUNE ÉTUDIANTE avec expérience, 13 ans, désire garder vos enfants cet été, de préférence à St-Boniface. Appellez Sophie au 233–7175.
534-

Recherche

JE RECHERCHE une gardienne fiable, cinq demi-journées par semaine (souvent moins), pour un garçon âgé de 3 ans. Préférablement près de l'école Lavallée ou au sud St-Vital. Composez le 255–3015 (après midi).
526-

DEMANDE garage à louer à Saint-Boniface. 237–7253.
532-

GARDIENNE: Nous sommes à la recherche d'une gardienne à domicile (Norwood Flats) pour nos deux enfants d'un an. Date d'entrée en fonctions flexible. S.V.P. Composer le 233–1701.
536-

À vendre

À VENDRE: à St-Vital, bungalow de 2 ch. à coucher, sous-sol complet avec salle de récréation, système d'alarme de sécurité, garage avec porte électrique, plomberie et électricité rénovés. Sur grand lot de 50' x 135'. Appelez Nap Gagnon au 475–9130, 24 h, Sutton Group. Prix réduit à 69 000 $. Portes ouvertes le samedi 20 juin de 13 h à 16 h.
412-

À VENDRE: Maison à 3 milles de Saint-Boniface, 3 chambres à coucher sur lot de 3 acres et demie, 3 foyers, 3 salles de bain, garage double attenant, salle de récréation, bureau et beaucoup plus. Appelez Nap à Sutton Group, Kilkenny R.E. 475–9130, 24 h.
422-

MAISON À VENDRE: à Morris (Man.) 10 ans, 69 000 $. 3 ch. à coucher, sous-sol fini + chambre, aspirateur central, 2 salles de bain, garage attenant, armoires en chêne. Tél.: 1–746–2522.
435-

À VENDRE: à Saint-François-Xavier Ancien couvent rénové en sept appartements sur 1,8 acres de terrain Aussi duplex sur lot attenant de 1,5 acres. Titres séparés. Tél.: 895–7546, 347–5206.
533-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: 505, rue Ritchot. App. d'une chambre à coucher. Air climatisé, intercom. 422 $. Composez le 231–1444 ou le 233–4757.
397-

ESPACES DE BUREAU à louer à partir du 1er août 1992, 155, boulevard Provencher. 1 000 pi², en partie ou en totalité. Composez le 231–1333.
418-

À LOUER: Appartement, rue Aulneau et Despins. Une chambre à coucher. Propre, spacieuse et tranquille. Stationnement dans un garage avec porte électrique. Laveuse et sécheuse sur lieu, entrepôt, 5 min. du centre-ville. 395 $, ceci inclut tous les services Composez le 233–7652.
513-

À LOUER: garçonnières au sous-sol près du Collège avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre immédiatement au 525, Des Meurons. Composez le 231–0224.
519-

À LOUER: nouveau chalet de 3 chambres à coucher - Victoria Beach (Kroken Place). Deux premières semaines de juillet. Tél.: 257–0905.
532-

À LOUER: petit appartement de deux chambres à coucher. Propre et tranquille. Près de l'école et services d'autobus. Loyer 375 $ inclut chauffage, eau et stationnement. Libre le 1er août. Composez le 231–0056 ou le 453–5281.
535-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, rez-de-chaussée, eau, stationnement, laveuse et sécheuse inclus. 470 $ + services. 255–1901.
537-

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue YVONNE MARIE LOUISE BAZIN de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, C.P. 36, 201 – 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **20e jour de juillet 1992.**

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour de juin 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Travaux publics Canada | Public Works Canada

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

TRAVAUX PUBLICS CANADA

BARRAGE ET ÉCLUSE DE ST. ANDREWS (PONT DE LOCKPORT – ROUTE N°44)

À partir du 15 juin 1992, la circulation sera réduite à une voie sur le pont Lockport, pour permettre des travaux de réparation. Les travaux, dont la durée prévue est d'environ un mois, auront lieu du lundi au vendredi.

Afin d'éviter des retards, les automobilistes devraient prendre un autre itinéraire.

Canada

QUIZ

Quel fromage?



photo: La Liberté

QUESTIONS

1. En quoi le fromage des moines trappistes de Holland est-il unique au monde?

2. Combien de variétés de fromages existe-t-il en France?

3. À quel ordre appartiennent les trappistes et quelle règle pratiquent-ils?

4. Quel était le nom complet de l'acteur comique français Louis de Funès et de quelle origine était-il?

5. Que signifie l'expression «aller aux oranges» au Sénégal?

6. Est-ce bon signe ou mauvais signe si un Québécois vous demande de quitter sa maison A.P.S.?

7. Qu'appelle-t-on «argent braguette» en Martinique?

8. Si un Tchadien ou une Tchadienne demande à vous parler «de bouche à bouche», quelles sont ses intentions?

9. Est-il vrai que les Sénégalais mangent des boules de neige?

10. Qu'est-ce qu'un brosseur en Belgique?

11. Au Sénégal, est-il prudent de partager la chambre d'une personne accusée de «camembérer»?

RÉPONSES

1. Les trappistes de Holland sont aujourd'hui les seuls au monde à produire le vrai fromage de Port-Salut selon la recette originale mise au point il y a plusieurs siècles à l'abbaye de Port-Salut, dans la Loire (nord-ouest de la France).

La recette est passée de monastère en monastère jusqu'à celui d'Oka, au Québec, et enfin à Notre-Dame-des-Prairies, au Manitoba. Selon le frère Albéric, maître-fromager à Holland (photo), le fromage à croûte plastifiée orange produit aujourd'hui en France sous le nom de Port-Salut n'a aucun rapport avec la recette originale. Le fromage d'Oka s'en rapproche beaucoup, mais il est désormais pasteurisé, ce qui déroge à l'orthodoxie. Le fromage de Holland, fait de lait cru, serait donc le seul vrai Port-Salut produit dans le monde.

2. Environ 340.

3. Les trappistes appartiennent à l'ordre des cisterciens de la stricte observance. Il sont issus d'une réforme qui s'est opérée au sein de l'ordre des cisterciens en 1664 à l'abbaye de la Trappe à Soligny, dans l'Orne (Normandie). Ils pratiquent la règle de Saint-Benoît.

4. Louis de Funès était d'origine espagnole et son vrai nom était Luis de Funes de Galarza.

5. Aller aux oranges signifie être à la mi-temps d'une rencontre sportive (le moment où les athlètes vont manger des oranges pour se rafraîchir et reprendre des forces).

6. Plutôt mauvais signe puisqu'A.P.S. est le sigle de: au plus sacrant!

7. Il s'agit des allocations familiales (argent obtenu en faisant des enfants).

8. Au Tchad, de bouche à bouche signifie de vive voix.

9. Absolument vrai, puisque que boule de neige est le nom qu'on donne au chou-fleur.

10. Un brosseur est un étudiant qui s'absente souvent des cours.

11. Pas vraiment, car camembérer signifie sentir mauvais, particulièrement des pieds (le mot vient évidemment de camembert).

Sélection recueillie par
Laurent GIMENEZ

RECETTES

Le sirop de maïs rehausse les fruits d'été



Cette année, faites ressortir la saveur particulière des aliments regorgeant de soleil en utilisant dans vos recettes du sirop de maïs comme édulcorant.

Vous avez sûrement une bouteille de sirop de maïs dans le garde-manger mais n'avez jamais pensé à vous en servir avec des fruits frais.

En fait, les sauces, les boissons, les confitures, les gelées et les conserves aromatisées au sirop de maïs sont moins sucrées et le goût des fruits ressort davantage que dans les préparations qui contiennent du sucre granulé.

Sauce aux fruits frais et gâteau à la vanille

Versez cette garniture aux fruits vite faite sur cet appétissant gâteau à la vanille sans matière grasse et régalez-vous! La sauce aux fruits accompagne aussi de façon délicieuse la crème glacée ou le yogourt glacé.

Gâteau:

1 1/4 tasse (300 mL) farine à pâtisserie
1/4 tasse (50 mL) fécule de maïs
1 3/4 c. à thé (8 mL) poudre à pâte
1/2 c. à thé (2 mL) sel
1 tasse (250 mL) sucre granulé
2/3 tasse (150 mL) lait écrémé
2 blancs d'oeuf
1/3 tasse (75 mL) sirop de maïs
1 1/2 c. à thé (7 mL) vanille
Enduit en vaporisateur

Sauce aux fruits:

1/2 tasse (125 mL) sirop de maïs
2 1/2 tasses (375 mL) pêches ou petits fruits frais coupés en morceaux, divisés
1 c. à thé (5 mL) jus de citron

Dans un grand bol, mélanger la farine, la fécule de maïs, la poudre à pâte et le sel. Dans un petit bol, battre ensemble au fouet le sucre et le lait jusqu'à dissolution du sucre. Ajouter les blancs d'oeufs, le sirop de maïs et la vanille. Bien mélanger. Ajouter aux ingrédients secs, en battant jusqu'à consistance lisse. Verser dans un moule carré de 20 cm (8 pouces) vaporisé d'enduit. Cuire au four préchauffé à 375°F (180°C) de 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre en ressorte propre. Laisser refroidir.

Pour préparer la sauce aux fruits, combiner le sirop de maïs, 1 1/2 tasse (375 mL) de fruits et le jus de citron dans le mélangeur ou le robot culinaire. Réduire jusqu'à consistance lisse. Ajouter le reste des fruits. Servir avec le gâteau.

Donne environ 12 portions.

Chaque portion: *0,1 g matières grasses, 0 mg cholestérol, 241 calories, 2,0 g protéines, 58 g glucides, 310 mg sodium.*

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER



- *Planification financière gratuite*
- *Transferts de régime de pension au REER (RRSP)*
- *Rentes et FERR (Annuities, RRIF)*

Gilbert CLOUTIER, cma
1200–444, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1
Téléphone Bur: 943-6828
Rés: 237-0762

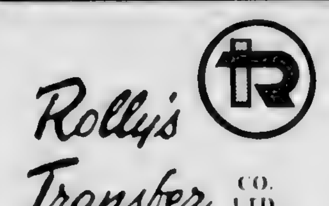
MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


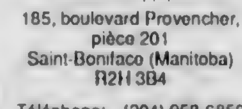
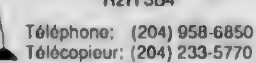
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • McCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
(957-4662)
Richard J.F. Chartier
(957-4681)
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.

Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher,
pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 10 ans d'expérience
274–281, chemin Vermillion R2J 3S2
253–4717

BRUNET *Monuments*
Troisième génération
- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Adjoint principal Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

BDO GUENETTE CHAPUT WARD MALLETTE
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233–8593 Fax: 237–0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers.
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes

ASSOCIES
LUCIEN GUENETTE, c.a
ARTHUR CHAPUT, c.a
GILLES CHAPUT, c.a
ANDRE BLONDEAU, c.a

ASSOCIES
CHARLES GAGNE, M.P.A
GEORGES PICTON, C.G.A
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P

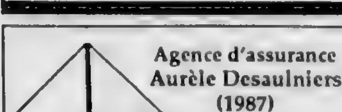
ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a
MAURICE MORISETTE, c.a
RICHARD SENEZ, c.a
JAMES DOER, c.a
RUSSELL PARADOSKI, c.a
PAUL PRENOVAULT, c.a

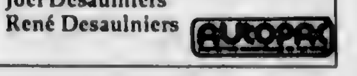
INTERNATIONAL BDO BINDER

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

Une bonne soirée porte un nom


Services professionnels de musique enregistrée
Nous répondons à tous vos goûts
Jeux de lumière
Réjean La Roche
237–9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*



UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

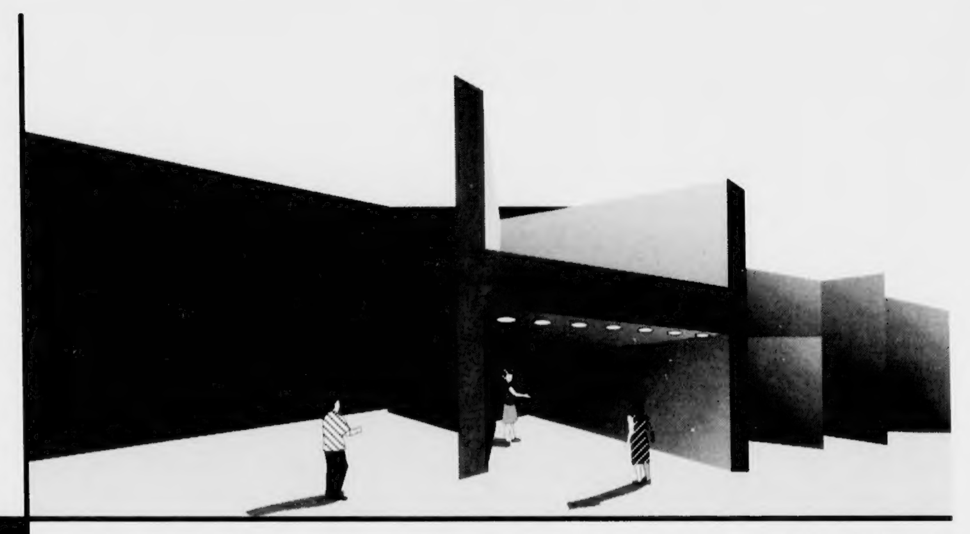
Avis aux annonceurs
Cette espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823

Centre Culturel Franco-Manitobain

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7
• Téléphone (204) 233-8972
• Télécopieur (204) 233-3324

Bulletin
D'INFORMATION

Volume 1 Numéro 3



Mandat et rôles du Ccfm

Le Centre culturel franco-manitobain (Ccfm), constitué légalement en 1972, est une société de la couronne de la province du Manitoba dont la mission est «d'assurer la mise en place des ressources nécessaires pour favoriser une culture vivante, tant en milieu urbain que rural, par tous les moyens susceptibles d'encourager la participation de toute la population aux divers éléments des cultures populaire et classique».

Il est possible de résumer ce mandat en disant tout simplement que le Ccfm doit voir au **développement** et à la **promotion** de la culture d'expression française partout au Manitoba.

Il est important de bien saisir que le rôle du Ccfm ne se confine pas à l'édifice qu'il occupe, mais qu'il doit assurer un travail continu au niveau du développement et de la promotion de la culture dans son ensemble. La Loi sur le Centre culturel franco-manitobain, sanctionnée le 11 juillet 1972, précise d'ailleurs que «La corporation a pour objectifs de maintenir, d'encourager, de favoriser et de patronner, par tous les moyens possibles, toutes les formes d'activités culturelles de langue française, et de rendre la culture canadienne-française accessible à tous les résidants de la province.»

Il est clair que le rôle du Ccfm n'est pas de s'en tenir à assurer une programmation à l'intérieur de l'édifice dont on lui a confié la gestion, mais qu'il doit plutôt voir à ce que la culture francophone soit présente et active dans toute la province.

En fait, la programmation initiée par le Centre l'est surtout en fonction de répondre à des besoins qui ne peuvent être comblés autrement. Tout groupe culturel désirant participer à l'ébauche de la programmation du Ccfm a le loisir de le faire dans la mesure où il répond à des critères concernant, entre autres, un contenu francophone.

De plus, il revient au Centre de représenter les intérêts de l'ensemble de la communauté francophone, dans le secteur culturel, auprès des institutions provinciales et nationales.

Son autre rôle, celui de gestionnaire de l'édifice sis au 340, boulevard Provencher à Saint-Boniface, lui est confié par la province du Manitoba à qui l'immeuble appartient. Le Centre reçoit donc annuellement une subvention d'opération pour l'aider à accomplir cette tâche. Cette subvention ne couvrant qu'une partie des coûts d'entretien, nous devons donc aller chercher les sommes d'argent supplémentaires nécesssaires à travers des revenus de locations tels les loyers des groupes résidents et la location commerciale des espaces disponibles.

Le directeur général,
Roger Gamache

Forum culturel permanent

Depuis le 5 mai dernier, les organismes francophones à vocation culturelle (impliqués de près ou de loin dans le secteur culturel) sont invités à participer à un forum mensuel traitant de la culture en général dans la communauté francophone.

Au départ, près d'une vingtaine de directeurs et directrices ont été invités à se regrouper autour d'une table afin d'échanger sur l'idée de tenir une rencontre, de façon régulière, pour discuter de façon plus ou moins formelle sur des sujets d'ordre culturel les préoccupant plus particulièrement. Tous ceux et celles présents se sont dits heureux de l'initiative et qu'une telle occasion de discuter avec leurs pairs leur soit offerte.

Un des objectifs de ces rencontres est d'amener chacun des groupes à mieux connaître le rôle et les buts de chacun des autres organismes représentés et, ainsi, à contribuer à l'amélioration des relations entre tous. Nous croyons que cela pourrait même encourager certains groupes à convenir d'échanger des services et ressources sur une base régulière. Une autre des conséquences prévisibles à la tenue de ces rencontres sera de réduire, à plus ou moins long terme, certains dédoublements inutiles au niveau des services offerts à des clientèles communes à plusieurs groupes.

Depuis la première rencontre, le groupe s'est agrandi considérablement puisqu'il a été élargi aux représentants d'organismes actifs dans les secteurs de l'éducation et du patrimoine, ainsi qu'aux francophones oeuvrant au sein de divers ministères et services gouvernementaux à vocation culturelle. Les personnes invitées à s'asseoir à cette table sont, sauf pour quelques exceptions, les principaux représentants permanents (i.e.: directeur/trice, directeur/trice artistique, administrateur/trice principal.e ou intervenant.e principal.e permanent.e). À ce jour, 37 personnes, représentant 34 organismes, sont régulièrement invitées à participer aux rencontres.

Toute personne souhaitant recevoir de l'information supplémentaire à ce sujet est priée de communiquer avec Roger Gamache, au Centre culturel franco-manitobain, au 233-8972.



au Foyer du Ccfm

Le Mardi Jazz*

7 juillet — Steve Hamilton
14 juillet — Bill Prouten
21 juillet — The Terry Deane Quartet (de Vancouver)
28 juillet — 2 plus 2
11 août — Knut Haugsoen
18 août — Norman Ferraris
25 août — Ron Paley

* Coût d'entrée : 3$ (sauf indication contraire)

Artistes invités*

2 et 3 juillet — Valjean
Rock, folk-rock
9 et 10 juillet — Stickshift
percussion; classique et jazz léger
16 et 17 juillet — Riff-Raff
Blues, rythmes et blues, boogie
23 et 24 juillet — À confirmer
30 et 31 juillet — À confirmer
13 et 14 août — Stickshift
Percussion; classique et jazz léger
20 et 21 août — Ratatouille
Pot-pourri, pop, rock, balades
27 et 28 août — Valjean
Rock, folk-rock

* Coût d'entrée : 2$ (sauf indication contraire)

La programmation au Foyer pour le mois d'août est commanditée par :

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
et
la Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée

SAVIEZ-VOUS QUE?...

... Le **Collège universitaire de Saint-Boniface** tiendra son grand rassemblement les 14, 15 et 16 août prochains? Plusieurs manifestations sont au calendrier de cette rencontre, dont un grand banquet le samedi 15 août avec plusieurs artistes manitobains de renom. Pour information et inscription, demandez Madeleine Lafond en composant le 235-4409.

... **une** rencontre de représentants provinciaux et territoriaux d'organismes culturels, organisée par le Centre culturel franco-manitobain, se tiendra à Vancouver à la fin juin '92 afin de permettre au Festival du Voyageur et à la Société des communications du Manitoba de présenter un projet de diffusion et de distribution des produits culturels dans l'Ouest et le Nord du pays?

... le nom **Institut des arts** a été adopté pour faire référence au projet de l'école d'art et métiers d'art? Un conseil d'administration provisoire est en formation et aura pour but d'établir les premiers jalons de l'Institut des arts.

... la **Terrasse Daniel-Lavoie** est ouverte dès 16 h pour y prendre une consommation, et aussi pour le dîner entre 11 h 30 et 14 h? Un comptoir soupe-salade à volonté, ainsi que les spéciaux du jour sont disponibles sur la terrasse. Venez profiter de l'été!

... le **Gala du homard**, l'événement de l'ouverture de la saison théâtrale à Winnipeg approche? Ce festin aura lieu le vendredi 25 septembre dans la salle Jean-Paul-Aubry, 340, boulevard Provencher. Les billets sont en vente dès maintenant! Pour informations et réservations, contactez le bureau du Cercle Molière au 233-8053.

... **Annette Saint-Pierre**, membre du conseil d'administration du Ccfm, s'est vue décerner un doctorat honorifique par le C.U.S.B?

... **Louise Gauthier**, coordonnateur en milieu rural et des bénévoles du Ccfm, s'est vue décerner une bourse d'étude par l'Association des professeurs du C.U.S.B.?

La Fête du Canada au Ccfm

le mercredi, 1er juillet, 1992

La Fête du Canada est une des plus belles et des plus grandes fêtes au pays et en cette année du 125e anniversaire du Canada, le "party" continue au Ccfm.
Qu'est ce qu'on y retrouvera ?

– cérémonies officielles avec gâteau de fête et "Ô Canada"
- feu d'artifice — - nourriture et breuvages
- exposition d'art — - spectacles et jeux pour familles et enfants

- de quoi satisfaire tous les goûts !

Le tout commence à 12 h, suivi des cérémonies officielles à 14 h 30 et du feu d'artifice vers 22 h 15. **Tous sont les bienvenus !**

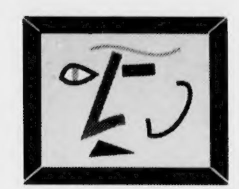
La Fête du Canada est une production du Ccfm en collaboration avec "Les Danseurs de la Rivière-Rouge", "Le 100 Nons" et "CKXL, la radio communautaire francophone du Manitoba".

Nous désirons remercier, pour leurs contributions généreuses à cette fête : Le Comité manitobain de la Fête du Canada, le Secrétariat d'État du Canada, Blackwoods Beverages, Fredette's Food Fare #7, la Caisse populaire de Saint-Boniface Ltée, la Société franco-manitobaine, la ville de Winnipeg, et nos nombreux bénévoles.

BONJOUR!

Nous apprécions vos commentaires et vos suggestions concernant notre bulletin d'information. Vous pouvez nous communiquer vos idées en appelant au (204) 233-8972, ou en nous écrivant au **Centre culturel franco-manitobain.**

SYLVIE ROSS
Chef du marketing et des ventes



EXPOSITIONS

Paenum Quotidianum de Pierre Ozorak, du 4 juin au 4 juillet 1992.

Cette série de photographies documente la relation entre un père et son enfant, soit sa perspective en tant qu'homme au foyer.
Cette exposition est commanditée par : **Sooter's**

16 ans d'estampes avec Tony Tascona, du 8 au 30 juillet 1992.

Artiste manitobain de renommée internationale, Tony Tascona expose une sélection de ses sérigraphies.

Les Canadiens Français du Manitoba du 9 au 15 août 1992.

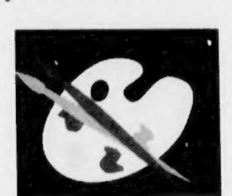
Présentée dans le cadre du Pavillon Canadien-français (Folklorama) des Danseurs de la Rivière-Rouge, cette exposition met en montre des artefacts historiques, ainsi que de l'artisanat traditionnel.

Le festival du petit bricoleur du 19 août au 7 septembre 1992.

L'exposition annuelle des jeunes qui ont participé aux ateliers d'été du Ccfm, pleine de couleurs et d'imagination.

Nature ondulée de Gaëtanne Sylvester, du 10 septembre au 4 octobre 1992.

Ce sont des œuvres en argile qui font partie de cette exposition de murales et de sculptures, basée sur une série de dessins de paysages canadiens.



Ateliers d'été pour enfants

Toujours populaires, les ateliers pour jeunes de 6 à 13 ans seront de retour au Ccfm cet été. Une nouvelle série d'activités amusantes sera présentée pour développer les talents artistiques des participant.e.s. Toutes les sessions sont offertes entre 9 h et midi.

Session I du 6 au 17 juillet 1992, pour jeunes de 6 à 9 ans.

Session II du 20 au 31 juillet 1992, pour jeunes de 10 à 13 ans.

Session III du 3 au 14 août 1992, pour jeunes de 6 à 9 ans.

Coût : **35 $ plusTPS** (35 $ + 2,45 $ = 37,45 $).
Maximum d'élèves par session : 12.

Pour renseignements et inscriptions, veuillez contacter Denise Préfontaine au 233-8972.



Le Festin du Vignoble 1992

UNE DÉGUSTATION DE BONS VINS ET DE BONS METS

Le **Ccfm** vous propose de goûter aux vendanges! C'est donc le vendredi **20 novembre 1992**, que nous vous invitons à venir savourer **quatre vins de la France**. Les amateurs de vins et de bonne chair seront enchantés de goûter à certains crus qui ne sont pas disponibles dans les magasins de la Société des alcools du Manitoba.

Le Festin du Vignoble aura lieu en la Salle Jean-Paul-Aubry, le **vendredi 20 novembre 1992**, avec cocktail à compter de 18 h 30, suivi d'un repas gastronomique, à 20 h, préparé spécialement pour vous par **l'hôtel Westin** de Winnipeg. À chaque mets, son vin, d'où un menu soigné vous permettant de **savourer le mariage du bon vin et de la bonne chair**.

Les billets sont maintenant disponibles au coût de **55,00 $**, incluant la TPS, d'ici le 31 juillet, où à **60,00 $**, incluant la TPS, dès le 1er août. Un reçu pour fins d'impôt, équivalent à **20,00 $** par billet, sera émis ultérieurement par le Ccfm.

Pour de plus amples renseignements et pour réservations, contactez Sylvie Ross, au Ccfm, au 233-8972.

Cette soirée est commanditée par :

